

DÉMARCHE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DANS
LA MRC NICOLET-YAMASKA

Analyse-synthèse des besoins des familles à faible revenu et
des ressources destinées aux familles dans la MRC Nicolet-Yamaska

Rapport synthèse présenté au



COMITÉ RÉGIONAL EN
DÉVELOPPEMENT SOCIAL CENTRE-DU-QUÉBEC

Par le

Carrefour de développement Santé, Économie sociale et Communautaire



Recherche et rédaction

Myriam Beauregard

Janvier 2007

Remerciements

Dans un premier temps, en mon nom personnel et au nom des membres du Carrefour de développement Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD Nicolet-Yamaska, je tiens à remercier le Comité régional de développement social (CRDS) du Centre-du-Québec pour son soutien financier, ce qui a rendu possible la réalisation de cette démarche en développement social pour notre MRC. Ces travaux permettront, sans aucun doute, aux acteurs du milieu de se donner une vision commune des problématiques et des besoins présents sur le territoire.

Je souhaite, également, remercier les membres du Carrefour, pour leur support et intérêt manifesté à l'égard de cette démarche. Leur intérêt est d'autant important puisqu'il reviendra aux membres de stimuler la réflexion et l'action, chez les partenaires du milieu, afin de répondre aux différents besoins des familles qui se dégagent de cette recherche.

En terminant, je désire souligner le travail exceptionnel de Myriam Beauregard. Les travaux réalisés dans le cadre de cette démarche étaient complexes et exigeaient un grande rigueur ainsi que des compétences professionnelles de recherche et d'analyse hors du commun. Myriam Beauregard a su relever le défi avec brio. La qualité de son travail a fait toute la différence relativement à la valeur de notre démarche.

Ainsi, je nous souhaite, collectivement, d'être inspirés par les résultats de cette démarche, de telle sorte à toujours travailler à améliorer les conditions de vie dans nos collectivités.

Chantal Tardif

Responsable du Carrefour de développement Santé, Économie sociale et Communautaire
Coordonnatrice de la Corporation de développement communautaire (CDC) Nicolet-Yamaska

Remerciements

La réalisation de ce portrait des besoins des familles à faible revenu a été rendue possible grâce à la collaboration de nombreuses personnes. Je désire d'abord remercier les membres du comité « Familles et pauvreté » pour leur soutien dans les différentes étapes de cette recherche, ainsi que pour leur intérêt à améliorer les conditions de vie des familles. Merci également aux nombreux intervenants rencontrés en entrevue de m'avoir partagé leurs expériences, ce qui m'a permis de mieux saisir les réalités vécues par les familles à faible revenu.

Je désire remercier, de façon particulière, les familles qui ont accepté de répondre au questionnaire sur les besoins. La confiance qu'elles m'ont témoignée, en acceptant de dévoiler les difficultés qu'elles vivent au quotidien, m'a beaucoup touchée!

Je souhaite aussi remercier Sylvie Allie, du Carrefour du développement social de la MRC de Drummond, pour la générosité avec laquelle elle m'a partagé son expérience dans une démarche en développement social. Mentionnons, également Catherine Hallé, de l'Agence de la santé et des services sociaux Mauricie et Centre-du-Québec, pour son empressement à répondre à chacune de mes demandes de données statistiques.

Enfin, je désire adresser un merci tout spécial à Chantal Tardif, responsable du Carrefour de développement Santé, Économie sociale et Communautaire, pour son support constant et pour la confiance qu'elle m'a accordée, tout au long de cette démarche en développement social.

J'espère sincèrement que cette recherche guidera les acteurs du milieu dans leurs choix d'actions à poser pour améliorer les conditions de vie des familles en situation de pauvreté.

Myriam Beauregard

Agente de recherche pour la démarche en développement social

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Étape 1 : Analyse des indicateurs de défavorisation et choix de la problématique	9
1.1- Analyse synthèse des données statistiques	9
1.2- Choix de la problématique de recherche	13
Étape 2 : Portrait des familles et de la pauvreté dans la MRC Nicolet-Yamaska	14
2.1.- Portrait des familles dans les municipalités de la MRC	14
2.2- Portrait de la pauvreté dans les municipalités de la MRC	15
2.3- Familles et pauvreté dans les municipalités de la MRC	16
2.4- Conséquences de la pauvreté sur les familles	17
Étape 3 : Portrait des besoins des familles à faible revenu et inventaire des ressources offertes aux familles dans la MRC Nicolet-Yamaska	22
3.1- Profil des répondants	23
3.2- Analyse des caractéristiques sociodémographiques des répondants	28
3.3- Synthèse des principaux besoins exprimés par les intervenants et les familles	29
3.4- Besoins les plus souvent exprimés par les familles lors des entrevues	32
3.5- Analyse des différences entre les besoins exprimés par les familles et ceux exprimés par les intervenants	33
3.6- Inventaire des organismes et programmes destinés aux familles dans la MRC	36
Étape 4 : Analyse des forces et faiblesses du milieu et propositions de pistes d'action	43
Conclusion	61
Références bibliographiques	62
Annexes	65

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Comparaison des indicateurs de défavorisation entre la MRC Nicolet-Yamaska et la région Centre-du-Québec	69
Tableau 2	Caractéristiques de la population des municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska, 2001	80
Tableau 3	Composition des ménages dans les municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska, 2001	81
Tableau 4	Variation des naissances selon les municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska, entre 1996-2000 et 2001-2005	82
Tableau 5	Indices de défavorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour les écoles primaire de la MRC Nicolet-Yamaska, 2005-2006	83

LISTES DES ACRONYMES

ASSSMCQ :	Agence de la santé et des services sociaux Mauricie et Centre-du-Québec
CAB :	Centre d'action bénévole
CDC :	Corporation de développement communautaire
C-D-Q :	Centre-du-Québec
CHSLD :	Centre hospitalier de soins de longue durée
CIBES :	Centre d'intervention budgétaire et sociale (ACEF de Trois-Rivières)
CJE :	Carrefour Jeunesse Emploi
CLD :	Centre local de développement
CLE :	Centre local d'emploi
CPE :	Centre de la petite enfance
CRDS :	Comité régional en développement social
CSDI :	Centre de services en déficience intellectuelle
CRCO :	Conseil régional de concertation et de développement
CSSS :	Centre de santé et de services sociaux
ÉNPN :	École nationale de police de Nicolet
HLM :	Habitation à loyer modique
INSP :	Institut national de la santé publique
ISQ :	Institut de la statistique du Québec
MELS :	Ministère de l'Éducation, de Loisir et du Sport
MESS :	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MRC :	Municipalité régionale de comté
OMH :	Office municipale d'habitation
R.A.A :	Ressource d'aide alimentaire
RAMQ :	Régie de l'assurance-maladie du Québec

INTRODUCTION

Sur l'initiative du Carrefour de développement Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD, une démarche en développement social a été entreprise dans la MRC Nicolet-Yamaska, en janvier 2006. Cette démarche en développement social s'inscrivait dans le cadre des priorités du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE), pour 2005-2006-2007. L'objectif général de cette démarche consistait à identifier et analyser, à partir de données quantitatives et qualitatives, les niveaux de favorisation et/ou de défavorisation de la population de la MRC Nicolet-Yamaska. L'analyse des données démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires a permis de constater que cette MRC était défavorisée à plusieurs égards, comparativement aux quatre autres MRC du Centre-du-Québec.

Le Carrefour de développement Santé, Économie sociale et Communautaire a ensuite choisi de concentrer ses travaux sur la problématique « Familles et pauvreté ». Le principal objectif visé fut alors de réaliser le portrait des besoins des familles à faible revenu, ainsi que l'inventaire des ressources destinées aux familles, dans la MRC Nicolet-Yamaska. Pour ce faire, un comité composé de neuf intervenants travaillant auprès des familles ciblées fut constitué.

Les membres du comité « Familles et pauvreté » sont :

- | | |
|-----------------------|---|
| - Francine Baril | Ressource d'aide alimentaire de Nicolet |
| - Julie Boudreau | CPE Mon autre maison |
| - Yannick Descheneaux | La Ludollette de St-Léonard |
| - Hélène Duhaime | Centre de Santé Services Sociaux (Pierreville) |
| - Nicole Gadbois | Le Lien Maison de la famille de Pierreville |
| - Sophie Houle | Carrefour Jeunesse emploi (Solidarité Jeunesse) |
| - Marie-Pier Lupien | La Collective des femmes de Nicolet et région |
| - Marie-Claude Paré | Centre local d'emploi (volet assistance-emploi) |
| - Linda Proulx | Regroupement de défense des droits sociaux Nicolet |
| - Myriam Beauregard | Agente de recherche pour la démarche en dev. social |

Afin d'alimenter les travaux du comité « Familles et pauvreté », plus de soixante entrevues ont été réalisées auprès d'intervenants qui s'efforcent de répondre aux différents besoins des familles du territoire. Les entrevues auprès des intervenants se sont déroulées entre les mois d'avril et juin 2006.

De plus, une consultation auprès des familles à faible revenu fut réalisée, afin de valider le portrait des besoins dressé par les intervenants, ainsi que pour vérifier les niveaux de connaissance et d'utilisation des ressources du territoire. La consultation s'est déroulée à l'automne 2006, auprès de trente-quatre répondants.

Une analyse des forces et des faiblesses du milieu fut ensuite effectuée, à partir du portrait des besoins des familles et des ressources en place dans la MRC. Enfin, une série de pistes d'action furent proposées, dans l'espoir de mieux répondre aux besoins des familles à faible revenu de la MRC Nicolet-Yamaska.

Le rapport qui suit présentera une synthèse des principaux résultats obtenus pour chacune des étapes de cette démarche en développement social, à savoir:

Étape 1 : Analyse des indicateurs de défavorisation et choix de la problématique

Étape 2 : Portrait des familles et de la pauvreté dans la MRC Nicolet-Yamaska

Étape 3 : Portrait des besoins des familles à faible revenu et inventaire des ressources offertes aux familles dans la MRC Nicolet-Yamaska

Étape 4 : Analyse des forces et faiblesses du milieu et propositions de pistes d'action

Enfin, il est important de noter que le présent rapport constitue une synthèse du rapport de recherche présenté Comité régional de développement social Centre-du-Québec, qui a financé cette démarche. Les organisations du territoire sont invitées à consulter le rapport de recherche détaillé (disponible sur le site électronique du CLD Nicolet-Yamaska), afin d'avoir un portrait plus exhaustif des besoins exprimés par les familles et par les intervenants consultés.

Étape 1 : Analyse des indicateurs de défavorisation de la MRC Nicolet-Yamaska

1.1- Analyse synthèse des données statistiques

L'analyse des indicateurs démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires (voir Tableau 1), permet de constater que la MRC Nicolet-Yamaska est défavorisée à plusieurs égards, lorsqu'on la compare aux quatre autres MRC du Centre-du-Québec.

Au niveau démographique, la MRC Nicolet-Yamaska se caractérise par la décroissance et le vieillissement de sa population. En effet, la moyenne d'âge des habitants de cette MRC est la plus élevée de la région. Les prévisions démographiques de Statistiques Canada de 2005 révèlent que la MRC Nicolet-Yamaska est la seule au Centre-du-Québec, où la proportion des jeunes de 0-14 ans est inférieure à celle des personnes âgées de 65 ans et plus. Cette MRC est aussi la seule de la région où le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances. Ce déficit au niveau de l'accroissement naturel de la population est principalement attribuable au nombre élevé de décès enregistrés dans la municipalité de Nicolet. La présence d'un CHLSD, de résidences pour personnes âgées et de communautés religieuses contribue à accroître le vieillissement de la population de cette municipalité.

Par ailleurs, l'indice de fécondité des femmes en âge de procréer est le plus bas de la région centricoise. Cette situation peut s'expliquer par l'exode des jeunes âgés de 15 à 34 ans, qui quittent la MRC pour poursuivre leurs études et/ou pour obtenir un emploi en lien avec leur formation. L'exode des jeunes (en particulier des femmes et des plus scolarisés) constitue un des principaux défis de la MRC Nicolet-Yamaska, compte tenu du vieillissement de la population et de la dévitalisation des communautés rurales que cette problématique entraîne.

Le nombre de familles monoparentales dans la MRC Nicolet-Yamaska a fait un bond de 6%, entre 1996 et 2001. La proportion de familles monoparentales demeure légèrement inférieure à la moyenne régionale. Enfin, cette MRC comptait la proportion la plus élevée de pères à la tête d'une famille monoparentale de la région, en 2001. Toutefois, il faut préciser que les familles monoparentales dirigées par des hommes étaient principalement composées d'un seul enfant, alors que la responsabilité des familles plus nombreuses revenait aux femmes.

Par ailleurs, les données socioéconomiques nous apprennent que la MRC Nicolet-Yamaska est parmi les plus défavorisées de la région, au chapitre du revenu de sa population. En effet, la proportion de ménages à faible revenu dans la population est la plus élevée de la région. En 2001, la MRC Nicolet-Yamaska se situait au quatrième rang (sur les 5 MRC de la région) relativement au revenu moyen de ses ménages. De plus, les habitants de cette MRC sont ceux qui reçoivent les plus importantes sommes d'argent provenant des programmes gouvernementaux, et ce, autant chez les hommes que chez les femmes.

Contrairement à la tendance observée dans la région et dans la province, on retrouve plus d'hommes que de femmes prestataires de l'assistance-emploi, dans la MRC Nicolet-Yamaska. La majorité des personnes qui reçoivent des prestations d'assistance-emploi sont des personnes seules. Cependant, la proportion de familles monoparentales qui a recours à cette aide est la plus élevée de la région. La durée pendant laquelle les personnes reçoivent des prestations d'assistance-emploi est supérieure à la moyenne régionale. Enfin, on retrouve une proportion importante de prestataires d'assistance-emploi ayant des contraintes sévères à l'emploi. Il est important de mentionner que les personnes qui ont eu recours à l'assistance-emploi pendant plusieurs années ont besoin d'accompagnement, afin de pouvoir franchir les obstacles personnels qui les éloignent du marché de l'emploi.

À l'image de la région, la MRC Nicolet-Yamaska a connu une hausse du nombre de chômeurs, entre 2002 et 2006. Cette situation a touché plus fortement les hommes que les femmes. De plus, tous les indicateurs qui mesurent le revenu démontrent une défavorisation économique des ménages de cette MRC, comparativement aux moyennes régionales. Cette situation peut s'expliquer par la présence très marquée d'emplois peu qualifiés (notamment dans le secteur primaire), par des conditions de travail peu favorables, par du chômage récurrent et par un taux horaire moyen parmi les plus bas au Québec. Toutefois, entre 2002 et 2005, la MRC Nicolet-Yamaska a enregistré la plus forte augmentation du revenu personnel de la région Centre-du-Québec. Il serait intéressant d'analyser plus à fond les causes de l'augmentation appréciable du revenu au cours de cette période, afin de saisir à qui cette hausse du revenu a réellement profité. Enfin, on ne peut ignorer la sous-scolarisation marquée des hommes de cette MRC, en particulier chez les jeunes de 20 à 34 ans.

Dans un autre ordre d'idées, la MRC Nicolet-Yamaska se distingue de la région par sa proportion élevée de personnes qui sont propriétaires de leur habitation. Toutefois, le revenu annuel des propriétaires d'habitation de cette MRC était le plus bas de la région, en 2001. De plus, les habitations de cette MRC sont parmi les plus âgées de la région, ce qui amène d'importants besoins de réparations. Mentionnons que la MRC Nicolet-Yamaska a connu une forte augmentation de la valeur des propriétés, entre 2001 et 2006. Si cette hausse de la valeur des maisons est favorable aux vendeurs et aux municipalités qui perçoivent les taxes, elle risque de compromettre l'accès à la propriété, pour les personnes à faible revenu.

En ce qui a trait aux données sociosanitaires, on remarque une surmortalité importante des hommes et des femmes de 15 à 24 ans, principalement attribuable aux accidents de la route. Par ailleurs, le taux de décès par traumatisme non intentionnel est deux fois plus élevé chez les hommes de 65 ans et plus, que celui observé chez les femmes du même groupe d'âge. Concernant les taux de décès par suicide, on observe une nette amélioration de la situation chez les femmes, au cours des dernières années. En revanche, les taux de décès par suicide chez les hommes ont augmenté dans tous les groupes d'âge, depuis 2000. La surmortalité par suicide chez les hommes est significativement plus élevée chez les 25 à 44 ans et chez les 65 ans et plus.

Enfin, deux enquêtes sur les déterminants de la santé chez les jeunes du secondaires permettent de constater que l'état de santé physique et psychologique des filles paraît plus préoccupant que celui des garçons, dans la MRC Nicolet-Yamaska. En effet, les filles fument davantage que les garçons, elles pratiquent moins d'activités physiques et affichent des taux plus élevés de détresse psychologique que leurs collègues masculins. Toutefois, les garçons ont une consommation d'alcool plus importante (en fréquence et en quantité) que les filles de la MRC, et que les autres garçons de la région.

Les données de l'enquête révèlent, également, que la consommation de cannabis des jeunes de la MRC Nicolet-Yamaska est inférieure à celle des jeunes centricois. Des intervenants scolaires de l'organisme « La Relance » ont, cependant, observé une augmentation importante de la consommation d'amphétamines chez les jeunes du secondaire, au cours des dernières années.

Par ailleurs, l'organisme de justice alternative « Départ-Jeunesse » est responsable de la médiation dans les écoles secondaire du territoire. Les intervenants de l'organisme ont mis en évidence la hausse marquée des problèmes d'intimidation dans les écoles. Cette problématique est plus fréquemment vécue par les filles que par les garçons. Les statistiques de l'organisme Départ-Jeunesse permettent de constater que la majorité des jeunes contrevenants rencontrés par l'organisme sont des garçons. Les délits les plus fréquemment commis par des adolescents dans la MRC sont la possession et le trafic de stupéfiants, le vol simple et l'introduction par effraction.

En terminant, le CSSSBNY indiquait, dans son plan d'action 2004-2007 que « la production du cannabis sur le territoire est très importante. La prohibition de cette culture est banalisée et presque devenue une norme. Ce phénomène, ne favorisant pas l'adaptation sociale, produit un impact négatif sur le tissu social, amène des tensions, des problèmes psychosociaux dans les collectivités et constitue un facteur de risque pour la santé des communautés du territoire ».¹

¹ Centre de santé Nicolet-Yamaska (200 ?) Plan d'action local de santé publique Nicolet-Yamaska 2004-2007, p.21.

1.2- *Choix de la problématique de recherche*

La pauvreté des résidents de la MRC Nicolet-Yamaska avait été mise en évidence par le colloque Action-pauvreté, en 2002. L'analyse de données socio-économiques récentes est venue confirmer que la MRC Nicolet-Yamaska était encore, à bien des égards, une des MRC les plus défavorisées du Centre-du-Québec. La pauvreté s'est rapidement imposée comme cible prioritaire de la démarche en développement social dans la MRC Nicolet-Yamaska.

À partir du portrait statistique de la MRC de Nicolet-Yamaska, les indicateurs de défavorisation furent regroupés à l'intérieur des six grandes problématiques sociales suivantes :

- 1- La santé physique et mentale des adolescents
- 2- La pauvreté des familles
- 3- La pauvreté des personnes de 40 à 64 ans
- 4- Les défis du vieillissement de la population
- 5- L'exode des jeunes en milieu rural
- 6- Les différents visages de pauvreté dans la zone la plus défavorisée de la MRC :
Le Bas-St-François

Face au problème de la pauvreté, le Carrefour Santé, Économie sociale et Communautaire a opté pour une approche préventive. C'est ainsi que s'est effectué le choix de travailler auprès des familles en situation de pauvreté, dans l'espoir de pouvoir agir sur les conditions de vie actuelles et futures des enfants et des jeunes du territoire. De plus, cette problématique fut privilégiée par le Carrefour du CLD, car la notion de famille était la plus inclusive et permettait de rejoindre un grand nombre de personnes.

Enfin, les membres du Carrefour ont estimé que la problématique « *Familles et pauvreté* » serait celle qui mobiliserait le plus les acteurs du milieu. En effet, les élus municipaux de la MRC sont préoccupés par les besoins des familles, comme en témoignent l'adoption de la Politique familiale, en 1998, et des plans d'actions qui se sont succédés depuis.

Étape 2 : Portrait des familles et de la pauvreté dans la MRC Nicolet-Yamaska

Une série d'indicateurs démographiques et socioéconomiques ont été utilisés afin de dresser le portrait des familles et de la pauvreté sur le territoire de la MRC. Une brève analyse des données des Tableaux 2 à 5 (voir annexe) tentera de mettre en évidence les municipalités dans lesquelles on retrouve des concentrations plus importantes de familles à faible revenu.

2.1.- Portrait des familles dans les municipalités de la MRC

On retrouvait 3 710 familles avec enfants dans la MRC Nicolet-Yamaska, en 2001 (voir Tableau 3). Le tiers de ces familles habitaient alors Nicolet, mais des concentrations importantes de familles avec enfants se trouvaient dans la municipalité fusionnée de Pierreville, à St-Léonard d'Aston, à Ste-Perpétue, à St-François-du-Lac, à St-Wenceslas et à Baie-du-Febvre. Toutefois, les pourcentages les plus élevés de familles avec enfants (par rapport au total des ménages) se situaient à St-Célestin (municipalité), à St-Zéphirin-de-Courval, à Grand-St-Esprit, à St-Wenceslas, à St-Célestin (village), à St-Elphège, à Ste-Perpétue et à Pierreville (village).

La MRC Nicolet-Yamaska comptait 875 familles monoparentales, en 2001. Les proportions les plus élevées de familles monoparentales se trouvaient à Nicolet (secteurs Centre-Ville et Louis-Fréchette), à Pierreville, à Odanak, à St-Célestin village, à Ste-Monique et à St-Léonard d'Aston (voir Tableau 2). Si on retrouve des logements HLM destinés aux familles à Nicolet (55), Pierreville (20) et Ste-Monique (6), le secteur de St-Léonard d'Aston n'offre aucun logement social pour aider les familles monoparentales ou à faible revenu à se loger.

Les statistiques sur les naissances indiquent que la MRC Nicolet-Yamaska a connu une baisse de 15% des naissances sur son territoire, entre les périodes 1996-2000 et 2001-2005 (voir Tableau 4). Les baisses de naissances les plus marquées s'observent à Ste-Eulalie, à Baie-du-Febvre, à La-Visitation-de-la-Yamaska, à St-François-du-Lac, à Grand-St-Esprit, à St-Zéphirin-de-Courval, à Ste-Perpétue et à Nicolet. À l'inverse, les municipalités qui ont enregistré une hausse des naissances, entre ces deux périodes, sont St-Elphège, Aston-Jonction, St-Célestin (village et municipalité), St-Wenceslas et Ste-Monique.

Malgré la baisse importante des naissances observée au cours des dernières années, le secteur de Nicolet (incluant Grand-St-Esprit, La-Visitation et Ste-Monique) est celui où on retrouvait le plus grand nombre de naissances (340) dans la MRC, entre 2001 et 2005. Cependant, avec ses 333 naissances, le secteur de St-Léonard d'Aston a considérablement réduit l'écart qui le séparait de Nicolet, cinq ans plus tôt. Enfin, toutes les municipalités du Bas-St-François (sauf St-Elphège) ont connu des baisses du nombre de naissances, au cours de la dernière décennie.

2.2- Portrait de la pauvreté dans les municipalités de la MRC

En 2001, les indicateurs socioéconomiques démontrent que les municipalités d'Odanak, de La Visitation-de-Yamaska, de Pierreville, d'Aston-Jonction, de Ste-Eulalie et St-François-du-Lac, étaient celles où le revenu moyen des ménages était le plus bas de la MRC (voir Tableau 2). Le rapport de Boisvert sur les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec a, quant à lui, mis en évidence la défavorisation du Centre-Ville de Nicolet et de la municipalité de Pierreville. De plus, un indice développé par le ministère des Affaires municipales et des Régions indique que les municipalités les plus en difficulté de la MRC, au niveau socioéconomique, étaient Pierreville, Aston-Jonction et St-François-du-Lac. Enfin, les écoles primaires les plus défavorisées du territoire, selon les indices développés par le MELS, sont celles de Pierreville, de St-François-du-Lac, d'Aston-Jonction, de Ste-Eulalie et de St-Wenceslas (voir Tableau 5).

La sous-scolarisation marquée des jeunes de 20-34 ans, dans ces municipalités, pourrait expliquer les cotes élevées que ces écoles ont obtenues, à l'indice socio-économique du MELS. De plus, on ne peut passer sous silence les proportions très élevées de jeunes âgés de 20 à 34 ans sans diplôme d'études secondaires, qui habitaient les municipalités d'Aston-Jonction, de Baie-du-Febvre et de Ste-Eulalie, en 2001 (voir Tableau 2).

Enfin, si les indices socioéconomiques permettent d'identifier les municipalités dans lesquelles on retrouve des concentrations plus importantes de personnes à faible revenu, on doit garder à l'esprit que la pauvreté peut être présente dans les autres municipalités du territoire, mais elle s'y retrouve de façon plus isolée.

2.3- Familles et pauvreté dans les municipalités de la MRC

En conclusion, l'analyse des données statistiques de 2001 nous incite à croire que les concentrations les plus importantes de familles en situation de pauvreté (incluant les familles monoparentales) se retrouvaient à Nicolet (secteurs Centre-Ville et Louis-Frédérique), à Pierreville et à St-François-du-Lac. Quoique le nombre de familles y soit nettement moins élevé que dans les municipalités nommées plus haut, il importe de mettre en évidence la défavorisation socioéconomique des résidents d'Aston-Jonction, d'Odanak et de Ste-Eulalie.

Bien que la pauvreté y semble moins concentrée que dans les municipalités nommées précédemment, certaines municipalités devraient attirer notre attention, puisque plusieurs familles à faible revenu sont susceptibles d'y habiter. Ainsi, rappelons que des proportions importantes de familles monoparentales habitaient les municipalités de St-Célestin village, de Ste-Monique et de St-Léonard d'Aston, en 2001. Il est intéressant de noter que ces trois municipalités ont accru leur proportion de naissances au sein de la MRC Nicolet-Yamaska, entre les périodes 1996-2000 et 2001-2005.

Enfin, il importe de rappeler que l'on retrouve des familles à faible revenu dans les autres municipalités du territoire, mais elles y sont moins concentrées. Les données du recensement de 2006 permettront d'observer, avec plus de précision, l'évolution démographique et socioéconomique survenue dans la population des municipalités du territoire, entre 2001 et 2006.

2.4- Conséquences de la pauvreté sur les familles

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale définit la pauvreté comme l'insuffisance des ressources financières qui limite la satisfaction des besoins essentiels, tels que la nourriture, les vêtements et le logement (MESS, 2002).

La définition du MESS semble réduire la pauvreté à la simple dimension financière, alors qu'il s'agit d'un phénomène beaucoup plus complexe. Lors d'un forum régional organisé par le CRCD Centre-du-Québec en 1998, les intervenants ont fait ressortir différentes formes de pauvreté observées dans la région, à savoir :

- La pauvreté reliée à l'isolement physique et social : l'exclusion, la détresse psychologique, l'isolement, l'éloignement des services, l'augmentation du nombre de familles monoparentales et la faible participation citoyenne.
- La pauvreté économique : la précarité d'emploi, les salaires peu élevés, le manque d'emploi non spécialisés et la difficulté d'autonomie financière des femmes.
- La pauvreté liée à la formation : le décrochage scolaire, l'analphabétisme, le manque d'informations et de ressources, la difficulté d'accès aux études supérieures et l'inadéquation entre formation et travail.

Il importe de conserver à l'esprit qu'au-delà de l'insuffisance de ressources financières, la pauvreté peut également se traduire par la difficulté à jouer un rôle actif et valorisant dans la société, ainsi que par l'éloignement des sphères de la connaissance et de la culture. Enfin, la durée pendant laquelle un individu est confronté à une situation de pauvreté est très variable. Pour certains, la pauvreté peut s'avérer une situation permanente, un mode de vie qui se transmet de génération en génération, en raison de nombreux obstacles personnels, sociaux et culturels qui éloignent ces personnes du marché de l'emploi. Pour d'autres, il s'agit d'un état passager qui peut survenir suite à une séparation, à la perte d'un emploi ou en raison de la maladie ou du décès d'un enfant ou d'un des parents.

Il est important de noter que le phénomène de la pauvreté transitoire touche de plus en plus de personnes qui étaient, autrefois à l'abri de la précarité économique. Au cours des dernières années, les banques alimentaires ont constaté une hausse marquée des demandes provenant de travailleurs, dont le salaire ne suffit pas à répondre aux besoins de la famille, surtout lorsque celle-ci compte plusieurs enfants. Actuellement, le revenu annuel des travailleurs rémunérés au salaire minimum demeure inférieur au seuil de faible revenu établi par Statistique Canada, ce qui limite considérablement le pouvoir d'achat de ces-derniers.

Les groupes qui risquent davantage de vivre une situation de pauvreté prolongée sont les familles monoparentales, les personnes handicapées, les personnes appartenant à une minorité visible, les immigrants récents, les personnes avec un faible niveau de scolarité et les personnes seules.

Les conséquences qui découlent d'une situation de pauvreté (temporaire ou prolongée) sont nombreuses et variées. Plusieurs études ont démontré la présence de liens entre des conditions économiques précaires et l'état de santé physique et mentale d'un individu. Au niveau de la santé physique, on remarque des périodes de maladie ou d'hospitalisation plus fréquentes chez les adultes et chez les enfants provenant de milieux défavorisés (INSPQ 2002, Paquet, 2003). De plus, les personnes en situation de pauvreté risquent davantage de développer des habitudes de vie nuisibles pour leur santé, telles qu'une alimentation moins équilibrée et peu variée, ainsi que la consommation de cigarettes, d'alcool et/ou de médicaments. Les conditions de vie associées à la pauvreté contribuent à fragiliser l'état de santé et à réduire l'espérance de vie des personnes qui y sont exposées .

Par ailleurs, une étude réalisée par le Centre d'intervention budgétaire et sociale de Trois-Rivières (CIBES, 2006) révèle que les personnes qui vivent une situation de surendettement ont une moins bonne santé mentale que la moyenne de la population québécoise. Ainsi, le stress et l'anxiété générés par le manque d'argent amènent, notamment, une baisse de l'estime de soi, des états dépressifs, de l'insomnie, une plus grande irritabilité et des conflits plus fréquents avec l'entourage.

Il est intéressant de noter que, si les personnes à faible revenu consultent davantage pour des problèmes de santé physique, elles sont souvent plus réticentes à demander de l'aide pour un problème de santé mentale. Cette situation semble encore plus problématique pour les personnes qui habitent en milieu rural. De fait, les préjugés entourant la maladie mentale et la peur du jugement social sont encore très présents, dans les petites communautés rurales (Beaulé, 2004).

La précarité économique entraîne, inévitablement, une série de conséquences sur les conditions de vie des personnes qui y sont confrontées. Ainsi, une famille qui consacre 30% ou plus de son budget pour se loger devra, inévitablement, réduire les dépenses associées aux besoins essentiels tels que l'alimentation et l'habillement. Les logements financièrement abordables aux personnes à faible revenu ne sont pas toujours conformes aux normes de salubrité et de sécurité, ou sont trop petits pour répondre convenablement aux besoins de la famille. Cette situation risque alors d'engendrer un climat de tension entre les membres de famille.

« Dans son ensemble, la pauvreté entraîne des impacts sur les individus et constitue également un élément important lié aux problèmes familiaux. Ces contraintes engendrent, du même coup, un stress considérable chez les parents, en plus d'un sentiment d'exclusion sociale et de honte qui favorise leur isolement. Ces conditions peuvent donc provoquer des conséquences dans l'exercice de leur rôle parental ». ²

Les familles à faible revenu dont les parents sont peu scolarisés ont souvent plus de difficultés à répondre adéquatement aux besoins de leurs enfants. Les taux de signalement à la DPJ sont aussi plus élevés dans les milieux socio-économiques défavorisés. Enfin, ces parents peuvent être plus méfiants envers les services publiques et plus réticents à demander de l'aide, en cas de difficulté dans la famille.

² Beaulé, G. (2004) *Besoins, réalités et valeurs des familles à faible revenu ayant des enfants de 0 à 10 ans dans la MRC Abitibi*, p.7

Par ailleurs, différents facteurs contribuent à l'isolement des familles à faible revenu. D'une part, le fait de ne pas jouer un rôle actif sur le marché de l'emploi réduit les possibilités de se créer un réseau social. D'autre part, le coût élevé des logements amène des déménagements plus fréquents, ce qui limite le développement de relations sociales durables. De plus, l'insuffisance de revenu réduit souvent l'accès aux activités sociales et de loisir. À cela s'ajoutent des facteurs personnels tels qu'une faible estime de soi et un sentiment de honte, qui sont autant d'obstacles personnelles limitant la participation à des activités de groupe.

Toutefois, lorsqu'elles parviennent à surmonter les contraintes qui les maintiennent dans leur isolement, les personnes appauvries profitent grandement du support moral ou matériel que le réseau social peut leur apporter. Une étude portant sur les inégalités sociales et de santé des tout-petits révèle que le soutien des grands-parents constitue un facteur de protection, pour les jeunes enfants issus des milieux socio-économiques défavorisés (Paquet, 2003).

Les personnes confrontées à la pauvreté (temporaire ou prolongée) en viennent souvent à se sentir exclues de la sphère de la consommation. Le recours au crédit constitue, alors, une solution rapide pour acquérir des biens et/ou des services que la majorité de la population peut se procurer. L'étude du CIBES (2006) démontre l'existence de liens entre les sentiments de privation et l'endettement, chez les personnes à faible revenu. Les sentiments de privation semblent vécus plus fortement par les femmes que par les hommes. De plus, les items qui engendrent les sentiments de privation les plus élevés sont les vacances et les voyages, les sorties et les loisirs, ainsi que l'achat de vêtements (CIBES, 2006). La facilité d'accès au crédit rend donc les personnes à faible revenu, et en particulier celles qui sont peu scolarisées, très vulnérables à l'endettement et au cercle vicieux qui s'ensuit.

Pour sortir de la pauvreté et de l'endettement, plusieurs développeront des stratégies de survie telles que le recours aux banques alimentaires, les visites aux vestiaires, l'emprunt auprès de prêteurs sur gages ou le travail au noir. Toutefois, il est important de garder à l'esprit que les familles en situation de pauvreté ne forment pas un groupe homogène, de sorte que les conséquences présentées ci-haut ne se rencontrent pas forcément dans chacune de ces familles.

Dans les même sens, des problèmes de santé, d'endettement, ou les difficultés liées au rôle parental se retrouvent également dans des familles mieux nanties.

Cependant, il est généralement admis que l'insuffisance de revenu maintient les familles dans des conditions de vie nettement inférieures aux normes socialement admises, en particulier au niveau de l'habitation, de l'alimentation, de l'habillement, des loisirs et de la participation sociale et de l'accès aux services et aux soins de santé.

Afin d'aider les familles à faible revenu à répondre à leurs besoins, différentes ressources (publiques ou communautaires) ont été mises en place dans la MRC Nicolet-Yamaska. Le chapitre suivant s'efforcera de dresser un portrait plus précis des différents besoins que les familles à faible revenu parviennent difficilement à combler. L'inventaire des ressources et des services offerts aux familles, dans cette MRC, sera également présenté.

Étape 3 : Portrait des besoins des familles à faible revenu et inventaire des ressources offertes aux familles dans la MRC Nicolet-Yamaska

Un des principaux objectifs visés par la démarche en développement social consistait à élaborer le portrait des besoins des familles à faible revenu, ainsi qu'à effectuer l'inventaire des ressources destinées aux familles, dans la MRC Nicolet-Yamaska. Pour ce faire, un comité composé de neuf intervenants travaillant auprès des familles ciblées fut constitué.

Afin d'alimenter les travaux du comité « Familles et pauvreté », plus de soixante entrevues ont été réalisées auprès d'intervenants qui s'efforcent de répondre aux différents besoins des familles du territoire. La liste des organisations contactées se retrouve en annexe. Les entrevues auprès des intervenants ont été réalisées entre les mois d'avril et juin 2006.

Les membres du Carrefour Santé, Économie sociale et Communautaire ont jugé opportun d'effectuer une consultation auprès des familles à faible revenu, afin de valider et de bonifier le portrait des besoins dressé par les intervenants. Cette consultation s'est déroulée au cours des mois de septembre et d'octobre 2006. Il est important de noter que, pour les fins de la recherche, le terme famille à faible revenu englobait les prestataires de l'assistance-emploi et de l'assurance-emploi, les travailleurs à petit salaire, de même que les parents qui étaient aux études à temps complet.

Le profil des trente-quatre répondants qui ont accepté de participer à cette consultation se retrouve dans les pages suivantes. Par la suite, une synthèse des principaux besoins exprimés par les intervenants et par les familles consultés sera présentée. Nous concluons ce chapitre par l'inventaire des organismes et programmes destinés aux familles, dans la MRC.

3.1- Profil des répondants

1- Nombre de personnes rejointes par la consultation : 34 répondants

- 4 participantes de Mère-Veille ont participé au groupe de discussion à Pierreville
- 30 personnes ont été rejointes par l'entrevue téléphonique (durée env. 30 minutes)

2- Provenance territoriale des répondants

Nicolet :	12	St-Léonard:	5	Pierreville:	2
Ste-Monique :	3	St-Célestin :	4	Odanak :	2
Grand St-Esprit:	1	Ste-Perpétue :	2	Baie-du-Febvre :	2
				St-Zéphirin :	1

3- Composition de la famille des répondants

- a) Monoparentale : 11 (32%)
- b) Recomposée : 10 (29%)
- c) Traditionnelle : 13 (38%)

4- Nombre d'enfants dans la famille des répondants:

- | | | | |
|----------------|----|----------------|---|
| a) 1 enfant : | 12 | d) 4 enfants : | 3 |
| b) 2 enfants : | 8 | e) 5 enfants : | 2 |
| c) 3 enfants : | 8 | f) 7 enfants : | 1 |

5- Répartition des répondants selon le groupe d'âge des enfants :

- a) 0-5 ans : 19 familles
- b) 6-11 ans : 18 familles
- c) 12-18 ans : 11 familles
- d) 19 ans et + : 4 familles

6- Nombre de voitures possédées par la famille des répondants :

- a) Aucune : 9 (26%)
- b) 1 voiture : 18 (53%)
- c) 2 voitures : 7 (21%)

7- Répartition des répondants selon le type d'habitation:

- a) Propriétaire : 13 (38%)
- b) Maison louée : 5 (15%)
- c) Logement : 11 (32%)
- d) Colocation: 2 (6%)
- e) HLM : 3 (9%)

8 a) Coût du loyer des 21 locataires

- a) 200\$ à 299\$ 4 (19%)
- b) 300 à 399\$ 9 (43%)
- c) 400\$ à 499\$ 7 (33%)
- d) 500\$ à 599\$ 1 (5%)

8 b) Coût de l'hypothèque des 13 propriétaires

- a) 200\$ à 299\$ 4 (31%)
- b) 300 à 399\$ 4 (31%)
- c) 400\$ à 499\$ 5 (38%)
- d) 500\$ à 599\$ 0 (0%)

9- Sources d'insatisfaction face à l'habitation

a) Des locataires (21)

- a) Nombre de pièces 9 (43%)
- b) Prix du loyer 4 (19%)
- c) Coûts de chauffage 9 (43%)
- d) Insonorisation 10 (48%)
- e) Espace dans la cour 7 (33%)
- f) Voisins qui entourent 5 (24%)
- g) Besoin de réparations 13 (62%)

b) Des propriétaires (13)

- a) Nombre de pièces 3 (23%)
- b) Prix de l'hypothèque 2 (15%)
- c) Coûts de chauffage 9 (69%)
- d) Insonorisation 0 (0%)
- e) Espace dans la cour 0 (0%)
- f) Voisins qui entourent 2 (15%)
- g) Besoin de réparations 6 (46%)

10- Nombre de répondants ayant déjà reçu les services d'aide alimentaire suivants :

- a) Paniers de Noël 23 (68%)
- b) Comptoir alimentaire 19 (56%)
- c) OLO 14 (41%)
- d) Bons d'épicerie 13 (38%)

11- Garde des enfants de 0-5 ans

- a) En garderie ou en milieu familial (7\$/jour) 9 (47%)
- b) Chez une gardienne qui n'est pas à 7\$/jour 2 (11%)
- c) Attend une place en CPE 4 (21%)
- d) Parent à la maison par choix 4 (21%)

12- En cas d'urgence, à qui les répondants peuvent-ils confier leurs enfants?

- a) Famille : 19
- b) Belle-famille : 9
- c) Amies: 6
- d) Voisine : 1
- e) Gardienne : 3
- f) Assez vieux pour rester seul : 4
- g) Je ne connais personne : 4

Données socio-démographiques :

13- Sexe des répondants :

- a) Féminin : 33 (97%)
- b) Masculin : 1 (3%)

14- Âge des répondants :

- a) 25 ans ou - : 9 (26%)
- b) 26 à 35 ans : 13 (38%)
- c) 36 à 45 ans : 7 (21%)
- d) 46 à 55 ans : 4 (12%)
- e) 56 ans et + 1 (3%)

15-a) Scolarité de l'ensemble des répondants :

- a) Inférieure au D.E.S : 17 (50%)
- b) D.E.S 7 (21%)
- c) Métier/Professionnel : 1 (3%)
- d) Collégial : 8 (23%)
- e) Universitaire : 1 (3%)

b) Scolarité des répondants – de 35 ans

- a) Inférieure au D.E.S : 10 (45%)
- b) D.E.S 5 (22%)
- c) Métier/Professionnel 0
- d) Collégial 7 (32%)
- e) Universitaire 0

c) Scolarité des répondants de 36 à 45 ans

- a) Inférieure au D.E.S : 4 (57%)
- b) D.E.S : 1 (14%)
- c) Métier/Professionnel : 1 (14%)
- d) Collégial : 0
- e) Universitaire : 1 (14%)

d) Scolarité des répondants 46-64 ans

- a) Inférieure au D.E.S : 3 (60%)
- b) D.E.S.: 1 (20%)
- c) Métier/Professionnel : 0 (0%)
- d) Collégial : 1 (20%)
- e) Universitaire : 0 (20%)

16- Revenu familial de l'ensemble des répondants

- a) Moins de 10 000\$: 11 (32%)
- b) 10 000\$ à 19 999\$: 9 (26%)
- c) 20 000\$ à 29 999\$: 11 (32%)
- d) 30 000\$ à 39 999\$: 3 (9%)

17- Revenu familial des répondants selon le type de famille :

a) <u>Moins de 10 000\$</u>	b) <u>10 000\$ à 19 999\$</u>
Monoparentale : 9	Monoparentale : 1
Recomposée : 1	Recomposée : 6
Traditionnelle : 1	Traditionnelle : 2
c) <u>20 000\$ à 29 999\$</u>	d) <u>30 000\$ à 39 999\$</u>
Monoparentale : 1	Monoparentale : 0
Recomposée : 2	Recomposée : 1
Traditionnelle : 8	Traditionnelle : 2

18- Occupation du répondant :

- a) A la maison par choix personnel : 11 (32%)
- b) Prestataire d'assistance-emploi (aide sociale) : 13 (38%)
ou d'assurance-emploi (chômage) :
- c) Travail à temps plein (20 heures et + par semaine) : 3 (9%)
- d) Travail à temps partiel (- de 20 heures par semaine) : 3 (9%)
- e) Congé de maladie ou congé parental : 3 (9%)
- f) Aux études à temps complet : 1 (3%)

19- Occupation du conjoint du répondant :

- a) A la maison par choix personnel : 0 (0%)
- b) Prestataire d'assistance-emploi (aide sociale) : 8 (24%)
ou d'assurance-emploi (chômage)
- c) Travail à temps plein (20 heures et + par semaine) : 14 (41%)
- d) Travail à temps partiel (- de 20 heures par semaine) : 0 (0%)
- e) Congé de maladie ou congé parental : 1 (3%)
- f) Aux études à temps complet : 0 (0%)
- g) Je n'ai pas de conjoint : 11 (32%)

20- Occupation du répondant selon le type de famille

a) Monoparentale :

Maison par choix	0
Assistance-emploi	8 (73%)
Travail (temps plein ou partiel)	2 (18%)
Chômage, congé maladie ou parental	0
Études à temps complet	1 (9%)

b) Famille recomposée

Maison par choix	4 (40%)
Assistance-emploi	4 (40%)
Travail (temps plein ou partiel)	1 (10%)
Chômage, congé maladie ou parental	1 (10%)
Études à temps complet	0

c) Famille traditionnelle

Maison par choix	7 (54%)
Assistance-emploi	1 (8%)
Travail (temps plein ou partiel)	3 (23%)
Chômage, congé maladie ou parental	2 (15%)
Études à temps complet	0

21- Occupation du conjoint du répondant selon le type de famille

a) Famille recomposée

Assistance-emploi	4 (40%)
Travail (temps plein ou partiel)	6 (60%)
Chômage, congé maladie ou parental	0
Études à temps complet	0

b) Famille traditionnelle

Assistance-emploi	1 (8%)
Travail (temps plein ou partiel)	8 (61%)
Chômage, congé maladie ou parental	4 (31%)
Études à temps complet	0

3.2- Analyse des caractéristiques sociodémographiques des répondants

- 33 des 34 répondants sont des femmes, ce qui tend à démontrer que la réponse aux besoins de la famille relève plus souvent des mères que des pères.
- Les trois types de familles sont bien représentés dans l'échantillon, puisqu'on retrouve 11 familles monoparentales, 13 familles traditionnelles et 10 familles recomposées.
- Il ne fut pas possible de rejoindre des répondants dans chaque municipalité du territoire. Notons que 10 des 16 municipalités, réparties dans les trois zones de la MRC, sont représentées dans l'échantillon.
- La majorité des répondants sont âgés moins de 35 ans et ont des enfants âgés de moins de 12 ans.
- Il est préoccupant de constater que 45% des répondantes de moins de 35 ans n'ont pas complété leur scolarité de niveau secondaire. À titre de comparaison, les données du recensement de 2001 nous apprennent que 16% des femmes de 20-34 ans de la MRC n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Les femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche sont, donc, nettement moins scolarisées que la population de la MRC Nicolet-Yamaska.
- Au chapitre du revenu familial, on observe des écarts très importants en fonction du type de famille du répondant. Ainsi, la majorité des familles monoparentales disposent d'un revenu annuel inférieur à 10 000\$. Cette situation s'explique par le fait que ces mères sont, en majorité, prestataires de l'assistance-emploi.
- Fait intéressant à noter, la majorité des familles recomposées ont un revenu annuel se situant entre 10 000\$ et 20 000\$, tandis que le revenu des familles traditionnelles se situe davantage entre 20 000\$ et 29 999\$ par année. Cet écart important de revenu entre les familles recomposées et les familles traditionnelles peut être attribué au fait que les parents séparés doivent souvent verser une pension alimentaire à l'ex-conjointE, ce qui réduit le revenu disponible pour la nouvelle famille. On retrouve, également, une proportion plus élevée de prestataires d'assistance-emploi chez familles les recomposées, que chez les familles traditionnelles, parmi les répondants au questionnaire.

3.3- *Synthèse des principaux besoins exprimés par les intervenants et les familles*

Transport

- Manque de transport pour avoir accès aux services, surtout en milieu rural.
- Le Transport Collectif est méconnu et peu adapté aux réalités des familles.
- Isolement des mères qui restent à la maison pour s'occuper des enfants, en raison d'un manque de transport ou d'un manque de gardienne.
- Les familles qui possèdent une voiture ont de la difficulté à assumer les frais de réparations et/ou d'essence.

Logement

- Manque de grands logements abordables à Nicolet, St-Léonard, Pierreville. Les logements financièrement accessibles sont souvent insalubres ou mal isolés.
- Le temps d'attente est long pour obtenir un HLM et les procédures pour s'inscrire ou demeurer sur la liste d'attente peuvent paraître complexes.
- Il n'y a aucun HLM famille dans le secteur de St-Léonard.
- Frais de chauffage et d'électricité élevés dans les logements ou maisons mal isolés.

Sécurité alimentaire

- Manque de viande, de produits laitiers et d'œufs, dans les comptoirs alimentaires.
- Le manque de transport limite l'accès aux comptoirs alimentaires du territoire.
- Le prix des aliments est très élevé dans les épicerie situées en milieu rural
- Difficulté à assurer l'alimentation des enfants à l'école tout au long du mois. Les interdictions alimentaires compliquent la préparation des lunchs et des collations (les aliments santé sont souvent plus dispendieux!).

Habillement et ameublement

- Besoins vestimentaires importants lors de la rentrée scolaire et aux changements de saison (surtout en hiver).
- La naissance d'un enfant amène des dépenses difficiles à assumer (siège d'auto, bassinet, poussette, couches, lait maternisé).
- Difficulté à répondre aux besoins urgents de meubles et électro-ménagers usagés.

Services de garde pour les enfants de 0-5 ans

- Accès difficile aux places de garde à demi-temps (7\$), surtout en milieu familial.
- Difficulté à trouver une gardienne pour la garde ponctuelle, le jour.
- Plusieurs parents auraient besoin de prendre du répit (soir et/ou fin de semaine) mais le coût élevé de la garde à domicile limite les sorties.

Services de garde pour les enfants de 5-12 ans

- Le coût élevé des camps de jour limite la participation des familles à faible revenu.
- Les camps de jour ne sont pas offerts sur tout le territoire.
- La survie des services de garde en milieu scolaire est compromise dans les petites écoles, en raison des baisses de subventions et de la clientèle.

Frais liés à la fréquentation scolaire

- Les familles ont de la difficulté à payer les frais de surveillance du midi, les articles scolaires et les sorties scolaires, surtout lorsque les délais pour payer sont courts.
- Le coût élevé de la surveillance du midi est un irritant important pour les familles

Réussite scolaire

- Difficulté des parents à accompagner les enfants dans les devoirs (au primaire).
- L'aide aux devoirs dans les écoles rejoint un nombre restreint d'enfants. Le manque de transport limite la participation des enfants qui habitent loin de l'école.

Insertion professionnelle

- Le manque de transport ou de gardienne et la faible scolarisation réduisent les possibilités d'obtenir un emploi.
- Les mères de moins de 20 ans doivent souvent cesser leurs études avant la fin du secondaire. Le retour aux études demande beaucoup d'organisation et de support.

Loisirs

- Les frais d'inscription aux activités sont élevés (surtout l'automne et l'hiver).
- Peu de diversité dans l'offre d'activités de loisir en milieu rural (surtout des sports).
- Manque d'activités de loisir et/ou de transport pour les adolescents (milieu rural).

Soutien au rôle parental

- Les intervenants constatent des lacunes au niveau des compétences parentales (méconnaissance des besoins de enfants).
- Le passage de la garderie à l'école amène plusieurs nouvelles responsabilités (lunch, horaires d'autobus, devoirs) difficiles à intégrer, pour certains parents.
- Hausse des familles recomposées ayant plusieurs enfants sur le territoire. Conflits plus fréquents au sujet des relations entre enfants et beaux-parents et de l'argent.

Santé

- Temps d'attente à l'urgence est long pour les familles ayant des enfants en bas âge.
- Manque de ressources pour répondre aux nombreux besoins en orthophonie.
- Difficulté à se trouver un médecin pour les familles qui arrivent sur le territoire.
- Difficulté à assumer les frais dentaires pour les travailleurs à faible revenu.
- Plusieurs intervenants constatent que la culture du cannabis amène des conséquences négatives sur la santé (physique et mentale) des individus, ainsi qu'un climat de tension et de méfiance dans les familles et dans les communautés du Bas-St-François.

Connaissance des ressources

- Méconnaissance des programmes gouvernementaux (logement, santé...) et des ressources offertes sur le territoire.
- Arrivée de plusieurs nouvelles familles sur le territoire. L'accueil qui est fait aux nouveaux arrivants permet surtout de rejoindre les propriétaires de maison.

Aide financière

- Difficulté pour les familles à demander de l'aide financière ou matérielle dans les organismes (honte, peur du jugement). Lorsque des intervenants vont au-devant d'elles de façon respectueuse, les familles généralement acceptent l'aide proposée.
- La facilité d'accès au crédit rend les personnes à faible revenu (surtout celles qui sont peu scolarisées) très vulnérables à l'endettement. Le cercle vicieux de l'endettement engendre de l'anxiété et des problèmes de santé physique ou mentale.

3.4- Besoins les plus souvent exprimés par les 34 familles lors des entrevues

	Nombre de personnes qui ont de la difficulté à combler ce besoin	Nombre de personnes/ 34 répondants (%)
1- Les loisirs	16	(47%)
2- Habillement	15	(44%)
3- Alimentation	14	(41%)
4- Santé	14	(41%)
5- Frais liés à la fréquentation scolaire *	12	(48%)
6- Habitation	12	(35%)
7- Service de garde (0-5 ans)*	9	(47%)
8- Transport	8	(23%)
9- Aide aux devoirs pour enfants du primaire *	7	(47%)
10- Support aux parents en cas de difficultés avec un enfant	5	(15%)
11- Ameublement	4	(12%)
12- Service de garde (5-12 ans)	0 * *	(0%)

* Pour ces besoins, les pourcentages ont été calculé en fonction du nombre de répondants ayant des enfants dans le groupe d'âge visé (0-5 ans ou 5-12 ans).

* * Ce nombre peut s'expliquer par le fait que la majorité des répondantes qui avaient des enfants de 5 à 12 ans étaient à la maison (assistance-emploi ou par choix)

À la question, trouvez-vous qu'il manque d'informations sur les ressources offertes aux familles sur le territoire, 20 répondants (59%) ont répondu OUI.

3.5- Analyse des différences entre les besoins exprimés par les familles et ceux exprimés par les intervenants

Dans l'ensemble, la consultation des familles a permis de valider le portrait des besoins que les intervenants avaient dressé. En effet, on retrouve une grande convergence entre les besoins exprimés par les deux groupes. Toutefois, on observe quelques différences entre les intervenants et les familles, relativement à l'importance de certains besoins.

Ainsi, la difficulté qui a été mentionnée le plus souvent par les familles concerne l'accès aux loisirs. À priori, cette réponse peut sembler étonnante, puisque le loisir n'est généralement pas considéré comme un besoin de base. Ce résultat semble traduire un sentiment de privation des parents à faible revenu, qui aimeraient inscrire leurs enfants à des activités de loisir, afin que ceux-ci soient semblables aux autres enfants. Or, après avoir payé le logement, la nourriture, l'habillement, les frais scolaires et j'en passe, il reste rarement de l'argent pour les loisirs. Quelque soit leur niveau de scolarité, près d'un parent sur deux a dit vivre une difficulté d'accès au loisir. Toutefois, 7 des 9 répondants qui ont inscrit leurs enfants à une activité de loisir, cet automne, ont une scolarité de niveau collégial ou universitaire.

L'habillement figure au deuxième rang des besoins les plus souvent évoqués par les familles. Le fait que le questionnaire ait été administré à l'automne, soit peu de temps après la rentrée scolaire et à l'approche de l'hiver, peut expliquer la prédominance de ce besoin pour les familles à faible revenu.

La difficulté d'accès à des soins de santé a été exprimée beaucoup plus souvent par les familles que par les intervenants. Ce besoin a surtout été évoqué par les familles ayant des enfants de 0-5 ans, ainsi que par des familles nouvellement arrivées sur le territoire, qui ne parviennent pas à se trouver un médecin de famille.

L'habitation, l'alimentation, les frais liés à la fréquentation scolaire, l'aide aux devoirs et l'accès aux services de garde des enfants de 0-5 ans ont été évoqués par un grand nombre d'intervenants et de familles.

Le manque de transport constitue le besoin le plus souvent nommé lors des entrevues avec les intervenants. Les familles ont également exprimé ce besoin, mais de façon moins unanime, puisque seulement 25% des répondants disent vivre des difficultés liées au transport. Le réseau familial permet à plusieurs familles de pallier l'absence de voiture. Toutefois, cela exige un bon sens de l'organisation, en plus de conduire à un sentiment de dépendance à l'égard de l'entourage.

Par ailleurs, bon nombre d'intervenants ont fait ressortir les lacunes des familles au chapitre de leurs compétences parentales. Au nombre de ces lacunes, on retrouve le manque d'organisation domestique (repas, routines, etc.), ainsi que la difficulté des parents à percevoir et à répondre aux besoins de leurs enfants. En ce qui a trait aux familles, 60% des répondants ont reçu de l'aide en cas de difficulté avec un enfant, soit de l'école, du CSSS ou du CSDI. Dans la majorité des cas, les parents se disent satisfaits de l'aide reçue. Seulement 15% des répondants trouvent difficile d'obtenir de l'aide, présentement, en cas de difficulté vécue par un de leurs enfants. Mentionnons que les participantes du projet Mère-Veille consultent davantage les intervenants du CSSS, que les non-participantes.

Plusieurs intervenants ont déploré l'absence de ressources offrant des meubles et électroménagers usagés sur le territoire. Quelques familles ont dit avoir déjà eu besoin de meubles, mais il s'agit d'un besoin très ponctuel, qui a été comblé depuis. Certaines familles se montrent méfiantes face à l'achat d'électroménagers usagés. De plus, la question des normes de sécurité des sièges d'auto usagés pour bébé semblait préoccuper davantage les intervenants que les familles, qui n'ont pas l'argent nécessaire pour en acheter des neufs.

Contrairement aux intervenants, aucune famille n'a exprimé de difficulté en lien avec la garde scolaire ou estivale des enfants de 6-11 ans. Il est important de rappeler que la majorité des répondants ayant des enfants d'âge scolaire étaient présents la maison, après l'école ou pendant l'été.

Enfin, de nombreux intervenants ont déploré la dégradation du tissu social et le climat de méfiance qui s'est installé dans le Bas-St-François, au cours des dernières années, en raison de la banalisation de la culture du cannabis. Les intervenants observent une série de conséquences négatives liées à la culture du cannabis dans tous les groupes d'âge de la population. De plus, on ressent le malaise de plusieurs intervenants, lorsqu'il est question d'allouer une aide financière à des personnes soupçonnées d'avoir des activités illégales, souvent très lucratives ! Les aspects entourant la culture du cannabis et les conséquences sur la famille n'ont pas été abordés lors de la consultation auprès des familles, en raison du malaise que ces questions risquaient de provoquer chez certains répondants.

Cette recherche a permis de mettre en évidence les besoins exprimés par les intervenants et les familles à faible revenu. Il est également possible de faire ressortir des différences de perceptions entre ces deux groupes. Les actions qui découleront de la démarche devront tenir compte des besoins identifiés par les familles consultées, sans négliger la vision plus globale exprimée par les intervenants, qui côtoient un grand nombre de familles sur le territoire de la MRC Nicolet-Yamaska.

3.6- *Inventaire des organismes et programmes destinés aux familles dans la MRC Nicolet-Yamaska*

Transport

- Transports Collectifs de la MRC Nicolet-Yamaska
- Le CSSS et la Sécurité du revenu peuvent assumer les frais de transport pour des raisons médicales.
- Les CAB de Nicolet et du Lac-St-Pierre font de l'accompagnement transport, mais les personnes rejointes sont principalement des personnes âgées ou en perte d'autonomie.

Logement

- OMH Nicolet (55 HLM famille)
- OMH Pierreville (20 HLM famille)
- OMH Ste-Monique (6 HLM famille)
- La Nacelle, maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale
- La MRC offre des programmes de subvention pour la rénovation des habitations.

Sécurité alimentaire

4 comptoirs alimentaires sur le territoire :

- Ressource d'aide alimentaire Nicolet (offre aussi des dîners à prix modiques)
- Centre d'entraide de Pierreville
- Service de dépannage St-François
- Ludolettre à St-Léonard (ouverture à l'automne 2006)

4 organismes offrent des cuisines collectives

- La Collective des femmes Nicolet
- La Ludolettre St-Léonard
- Le Lien Maison de la famille
- La maison familiale d'entraide St-Célestin

Sécurité alimentaire (suite)

- Le CAB de Nicolet et les comités de bienfaisance offrent des bons d'épicerie et/ou des paniers de Noël. Ces comités sont présents dans la plupart des municipalités.
- CSSS : Bons d'épicerie et programme OLO (œuf-lait-orange) pour les femmes enceintes.
- La R.A.A. de Nicolet offre des coupons pour le dîner chaud à l'école Curé-Brassard
- La Commission Scolaire La Riveraine octroie un budget alimentaire (7\$ par enfant) à toutes les écoles du territoire.

Ameublement et habillement

5 comptoirs vestimentaires sur le territoire :

- La Penderie à Nicolet
- La Ludolettre à St-Léonard
- La Maison familiale d'entraide St-Célestin
- La Commode à St-Wenceslas
- Les Ouvriers de la paix ont pris la relève suite à la fermeture de l'Accueil à St-François-du-Lac
- Le Centre d'action bénévole de Nicolet peut recevoir des meubles et électroménagers en bon état, mais l'organisme n'a pas de camion pour transporter les meubles.
- La Maison familiale d'entraide de St-Célestin assure le transport des meubles et électroménagers usagés.
- Le CSSS peut apporter une aide financière pour l'achat de meubles.
- Les prestataires de l'assistance-emploi reçoivent une aide financière, en cas d'incendie.

Garde régulière et de répit (0-5 ans)

4CPE sur le territoire

- 165 places en installation
(Nicolet, St- Léonard, Pierreville et Odanak)
- 338 places en milieu familial réparties dans toutes les municipalités de la MRC
- 17 places en garderie privée à Port-St-François (pour les 18 mois et +)

Garde régulière et de répit (0-5 ans) (suite)

- Halte-garderie à la Maison familiale de St-Célestin pour les enfants de 2 à 5 ans.
- Le CSSS peut assumer les frais de gardiennage pour offrir du répit aux parents.
- La Sécurité du revenu défraye 2 ½ jours de garde régie (7\$/jour) par semaine.
- Une banque de gardiennes est disponible pour les trois secteurs de la MRC .

Garde en milieu scolaire et garde estivale (5-12 ans)

- Services de garde en milieu scolaire à Baie-du-Febvre, Nicolet, Pierreville, St-Célestin, Ste-Perpétue et St-Léonard d'Aston.
- Camps de jour (avec service de garde le matin et le soir) en 2006 : St-François-du-Lac, Pierreville, Odanak, Nicolet, St-Zéphirin, Baie-du-Febvre, Ste-Perpétue, St-Célestin (village et paroisse), St-Wenceslas et Ste-Eulalie.
- Terrains de jeux (sans service de garde) en 2006 à : St-Léonard, Aston-Jonction, Grand-St-Esprit. Les enfants de La Visitation vont à St-Zéphirin et ceux de Ste-Monique vont à Grand St-Esprit.
- Le CSSS peut défrayer l'inscription au terrain de jeux ou au camp de jour pour les familles à faible revenu.

Frais liés à la fréquentation scolaire

- Le lien Maison de la famille (Bas St-François), le CAB et la RAA (pour l'école Curé-Brassard) aident les familles pour l'achat des articles scolaires.
- Le CSSS offre une aide pour l'achat du matériel scolaire ou pour les frais scolaires.
- Le comité scolaire de la CDC sensibilise les écoles et les enseignants aux difficultés vécues par les familles à faible revenu, relativement aux frais scolaires.
- Coop scolaire à Ste-Monique

Réussite scolaire

- Service d'aide aux devoirs gratuit dans toutes les écoles primaires de la MRC
- CSSS : Aide financière pour l'aide aux devoirs offerte par les services de garde en milieu scolaire.
- La Commission scolaire offre le programme Passe-Partout destiné aux enfants de 4 ans.
- La Ludolettre offre une activité d'éveil à l'écrit pour les enfants de 3-5 ans.
- Alpha-Nicolet offrait une activité d'éveil à la lecture pour les enfants de 5 à 8 ans et leurs parents. Ce programme n'est pas offert depuis 2 ans, faute de financement.
- Certaines bibliothèques du territoire offrent, de façon ponctuelle, des activités d'animation pour stimuler le goût de la lecture chez les enfants (ex : l'heure du conte).

Insertion professionnelle

- Carrefour Jeunesse Emploi : Soutien à l'intégration ou à la réintégration des personnes de 16 à 35 ans sur le marché du travail. Programme Solidarité Jeunesse pour les personnes de 18 à 21 ans qui font une première demande à l'assistance-emploi.
- Centre Local d'Emploi : Sécurité du revenu et Emploi-Québec
Remboursement des frais de garde et de déplacement pour les prestataires de l'assistance-emploi qui effectuent un retour aux études. Programme Ma Place au soleil pour le retour aux études des mères monoparentales de moins de 30 ans prestataires de l'assistance-emploi ayant des enfants de moins de 5 ans.
- Service d'intégration au travail: Support à la recherche d'emploi pour les femmes qui vivent un éloignement par rapport au marché de l'emploi ou qui ont un faible revenu.
- La Relance : Maintien ou réinsertion en emploi des personnes vivant avec un problème de dépendance.
- Commission scolaire La Riveraine : Éducation des adultes (Nicolet et St-François), École d'agriculture, École commerciale (DEP en secrétariat et en comptabilité).
- Alphabétisation : Alpha-Nicolet (Nicolet et Pierreville) et Ludolettre (St-Léonard).

Support au rôle parental

- Le CSSS offre aux parents de 0-5 ans les programmes suivants : intervention pré et post-natales, ateliers de stimulation, Mère-Veille, Naître Égaux Grandir en Santé, PSJP (parents de moins de 20 ans), Y'APP et des consultations psychosociales (aussi pour les parents ayant des enfants de 6-12 ans) .

3 organismes communautaires famille sur le territoire :

- La Maison de la famille de Pierreville,
 - La Ludolettre à St-Léonard d'Aston
 - La Maison familiale de St-Célestin.
- CSDI : support aux parents dont les enfants présentent une déficience intellectuelle.

La santé

- Le CSSS offre différents services de santé et psychosociaux à Nicolet, Pierreville, et St-Léonard d'Aston. Le CSSS est à implanter le programme « Faire la courte échelle » pour la prévention de la négligence parentale.
- En milieu scolaire, le CSSS offre la prévention et dépistage en hygiène dentaire au primaire. Programme « L'école c'est cool » pour sensibiliser les jeunes du secondaire sur les saines habitudes de vie. Équipe école en santé.
- Départ-Jeunesse : médiation en milieu scolaire en cas d'intimidation ou de conflits.
- La sécurité du revenu défraie les soins dentaires et les lunettes pour les prestataires de l'assistance-emploi, selon certaines conditions.
- Organismes qui viennent en aide aux personnes souffrant d'une dépendance :
La Relance , Centre Jean-Lapointe pour adolescents, Domrémy, Al-Anon.
- La Ruche Aire-Ouverte rejoint les adultes qui vivent une problématique de santé mentale.
- La Passerelle rejoint les proches d'une personne ayant un problème de santé mentale.
- La Chrysalide offre un service d'hébergement en santé mentale, en situation de crise.
- Centretien : Accueil des jeunes de 15-25 ans vivant des difficultés d'adaptation sociale. L'organisme offre aussi le service de travail de rue à Nicolet.

La santé (suite)

- Comité de lutte au cannabis dans la région du Bas-St-François (contrat social avec les agriculteurs).
- Centre de prévention du suicide (écoute téléphonique)

Les loisirs

- Infrastructures de loisir disponibles à Nicolet : Piscine extérieure et intérieur (ÉNPN), aréna, terrains de balle, de soccer, de tennis, par de planches à roulette, gymnases et salle de conditionnement physique à l'ÉNPN, Boisé du séminaire et piste cyclable). De plus, une gamme variée d'activités sportives et culturelles sont offertes à tous les groupes d'âge, tout au long de l'année.
- Plusieurs municipalités rurales ont des terrains de balle et/ou soccer, de tennis et de volley-ball et une patinoire extérieure, ce qui permet d'offrir des activités sportives, surtout pendant l'été. Des activités ponctuelles sont organisées par des comités de bénévoles (fête de Noël, carnaval, fête familiale et sorties familiales ou pour les jeunes).
- À travers le Pacte rural et la politique familiale, des municipalités peuvent investir dans des équipements de loisir destinés aux jeunes ou aux familles. (ex : modules de jeux, piste cyclable, etc)
- Bibliothèques dans toutes les municipalités de la MRC, sauf à La Visitation, Grand St-Esprit, St-Célestin paroisse (ententes avec les municipalités voisines).
- Le théâtre Belcote de Baie-du-Febvre offre des cours de théâtre aux jeunes, ainsi qu'une programmation de spectacles.
- Maison des jeunes à St-François et à St-Léonard d'Aston, Place Jeunesse à Odanak, Rendez-vous jeunesse à Nicolet.
- Le Mouvement Scout est offert à St-Célestin et à Nicolet.
- Le CSSS et certains clubs sociaux peuvent aider à défrayer l'inscription à un cours ou à une activité de loisir pour les enfants des familles vivant une situation précaire.

Connaissance des ressources

- Des répertoires des ressources ont été produits par la MRC et par le CJE
- Dans les petites municipalités, les comités de bienfaisance et les curés sont souvent des ressources de première ligne, en cas de besoin.
- A travers son service urgence-sociale, le CSSS effectue les références auprès des intervenants ou des organismes appropriés.
- Le CAB de Nicolet et plusieurs municipalités accueillent les nouveaux arrivants (pochette de bienvenue, bulletin municipal)

Aide financière

- Le CSSS peut attribuer une aide financières aux familles dans le besoin, via son programme de répit-dépannage.
- Certains comités de bienfaisance peuvent offrir une aide financière d'urgence.
- Le CAB de Nicolet effectue des prêts d'argent.
- Le CIBES de Trois-Rivières effectue la consultation budgétaire pour les personnes aux prises avec des problèmes d'endettement.

Étape 4 : Analyse des forces et des faiblesses du milieu et propositions de pistes d'action

Le chapitre précédent a fait ressortir les besoins des familles, ainsi que les ressources oeuvrant auprès de celles-ci dans la MRC Nicolet-Yamaska. L'analyse qui suit tentera de voir où se situent les forces et les faiblesses de ce milieu, quant à sa capacité de répondre aux différents besoins exprimés par les intervenant et par les familles. Enfin, des pistes d'action seront proposées pour tenter de combler les lacunes observées entre les besoins des familles et les ressources du milieu. Les pistes d'action proposées résultent, en majorité, des discussions du comité « Familles et pauvreté » et des entrevues avec les intervenants et avec les familles. Certaines pistes d'action s'inspirent, également, des travaux réalisés par un comité ayant effectué une démarche similaire dans la MRC de Drummond, en 2004.

Il est important de noter que les membres du comité « Familles et pauvreté » ne possèdent pas une expertise pour chacune des catégories de besoins identifiées. Le comité n'était pas en mesure d'évaluer le réalisme de toutes les actions proposées, surtout lorsque celles-ci concernaient des organismes qui n'étaient pas présents autour de la table. Il reviendra au Carrefour du développement Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD de stimuler la réflexion et l'action, chez les partenaires concernés par la problématique de la pauvreté des familles.

TRANSPORT

FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Après plusieurs années d'attente, le Transport Collectif est enfin offert dans la MRC Nicolet-Yamaska. Le développement de ce service constitue une force certaine pour le milieu, car il facilite l'accès au travail et aux services pour la population du territoire.
- Actuellement, le Transport Collectif rejoint davantage les jeunes adultes et les personnes âgées, mais l'organisme se préoccupe de mieux desservir les familles. La mise en place du service de covoiturage, à l'hiver 2007, est susceptible de mieux répondre aux besoins et aux réalités des familles ayant des jeunes enfants.
- Les services offerts par le Transport Collectif et les modalités de fonctionnement qui s'y rattachent sont encore méconnus de plusieurs personnes, surtout en milieu rural.
- En l'absence de formation professionnelle en mécanique automobile offerte dans la MRC, les familles à faible revenu n'ont pas accès à des services mécaniques à faible coût.

PISTES D'ACTION :

- Accroître l'information sur les modalités de fonctionnement du Transport Collectif (transport par autobus et covoiturage) dans les municipalités de la MRC.
- Évaluer la pertinence d'installer des sièges de bébé et de pouvoir apporter des poussettes dans les autobus du Transport Collectif.
- Accroître les communications entre les organismes qui offrent des activités (horaires d'activités, clientèle visée) et le Transport Collectif, afin de mieux cerner les besoins et la provenance de la clientèle.
- Réflexion sur les moyens qui permettraient aux familles à faible revenu d'avoir accès à des services mécaniques à des prix abordables, pour leur véhicule (ex : offrir des ateliers sur les notions de base en mécanique automobile pour favoriser l'entretien préventif).

LOGEMENT

FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Si on retrouve des HLM famille à Nicolet, Pierreville et Ste-Monique, la région de St-Léonard d'Aston n'offre aucun logement social pour aider les familles monoparentales où à faible revenu à se loger. Or, cette région connaît présentement la hausse la plus marquée du nombre de naissances sur le territoire.
- Le temps d'attente pour obtenir un HLM est long, ce qui décourage bien des personnes à faire les démarches nécessaires pour s'inscrire ou demeurer sur la liste d'attente.
- La MRC Nicolet-Yamaska est celle où l'on retrouve la proportion la plus élevée de propriétaires à faible revenu. De plus, les habitations construites dans la MRC sont parmi les plus âgées de la région, ce qui amène des besoins de réparations importants et des coûts de chauffage élevés. Par ailleurs, l'insalubrité des logements les moins dispendieux a été mise en évidence par plusieurs intervenants et familles lors des entrevues. Enfin, les programmes d'aide gouvernementales destinés aux propriétaires ou aux locataires sont souvent méconnus et sous-utilisés, par la population de la MRC.
- L'accès à un logement abordable joue un rôle déterminant sur les conditions de vie des familles à faible revenu, ainsi que sur leurs capacités financières à répondre aux autres besoins de la famille (alimentation, vêtements, frais scolaires, etc). Or, on ne retrouve aucun organisme ou comité préoccupé par la problématique du logement abordable, pour l'ensemble de la MRC.
- On observe des hausses notables du prix et de l'évaluation foncière des maisons situées dans la MRC, au cours des dernières années. Comment la hausse du prix des maisons affectera-t-elle les conditions de vie des familles à faible revenu du territoire ?

LOGEMENT

PISTES D'ACTION :

- Formation d'un comité de réflexion sur la question du logement abordable pour l'ensemble de la MRC. En plus des organismes sociaux oeuvrant auprès des familles à faible revenu, il serait intéressant d'associer les partenaires municipaux et les propriétaires de logements locatifs, à la réflexion sur la question du logement.
- Réflexion sur les possibilités de construire des logements sociaux pour les familles, en particulier dans la région de St-Léonard.
- Simplifier les procédures d'inscription sur les listes d'attente des HLM. Sensibiliser les familles en difficulté à l'importance de s'inscrire sur cette liste, pour obtenir un HLM.
- Réflexion sur les moyens à prendre pour libérer les HLM famille occupés par des personnes seules, afin de les offrir à des familles à faible revenu.
- Réflexion sur les possibilités de se doter de règlements municipaux incitant les propriétaires à effectuer les rénovations ou les réparations nécessaires, lorsque la santé ou la sécurité des locataires est compromise.
- Campagne d'information publique sur les différents programmes d'aide gouvernementale destinés aux locataires et aux propriétaires.
- Offrir des ateliers sur l'achat d'une première maison et sur l'entretien préventif d'une maison.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Avec le développement d'un comptoir alimentaire à St-Léonard, à l'automne 2006, les trois secteurs du territoire sont desservis par ce service d'aide alimentaire. Toutefois, les divisions territoriales dans le Bas-St-François semblent limiter l'accès aux comptoirs alimentaires et aux Paniers de Noël. Le manque de transport demeure une contrainte majeure limitant l'accès à l'aide alimentaire.
- Quatre organismes du territoire offrent des cuisines collectives. Le nombre de familles avec enfants qui sont rejointes par ces cuisines varie beaucoup d'un endroit à l'autre. Il subsiste encore des préjugés, dans la population, à l'égard des cuisines collectives.
- Les écoles ont de la difficulté à trouver les ressources financières récurrentes pour répondre aux besoins alimentaires des enfants dont la boîte à lunch est dé garnie.
- En milieu rural, le coût élevé des aliments dans les épicerie s incite les familles à se déplacer vers les grands centres. Lorsque les comités de bienfaisance remettent des bons d'achat dans ces épicerie s locales, les familles reçoivent peu de denrées, compte tenu du prix élevé de ces produits.

PISTES D'ACTION

- Jumeler les deux comptoirs du Bas-St-François pour maximiser l'offre de dépannage alimentaire dans cette région. Créer un milieu de vie (semblable à la Ressource d'aide alimentaire de Nicolet) pour briser l'isolement des personnes démunies.
- Réflexion sur les actions à prendre pour permettre aux comptoirs alimentaires d'offrir davantage de viande, de produits laitiers et d'œufs.
- Faciliter la transition de la garderie à la maternelle par des activités sur la préparation des lunches (en tenant compte de tous les interdits alimentaires), à Passe-Partout ou à Mère-Veille.
- Sensibiliser les enseignants et le personnel des écoles aux attitudes et comportements à adopter, face aux enfants dont la boîte à lunch est souvent dé garnie et face à leurs parents.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

PISTES D'ACTION :

- Offrir des cours de cuisine économique et équilibrée dans les écoles primaires et secondaires du territoire, afin de faciliter l'intégration de saines habitudes alimentaires dans les familles.
- Réflexion sur les possibilités de réduire le coût des aliments dans les épiceries situées en milieu rural, afin de favoriser l'achat local. Soutenir les initiatives communautaires visant à maintenir les épiceries locales ou les services de proximité dans les petites municipalités rurales (ex : Aston-Jonction). Évaluer les éléments qui facilitent ou limitent la réussite de ces projets, afin de tirer des leçons de ces expériences.
- Sensibiliser les propriétaires des épiceries locales à considérer le prix coûtant, plutôt que le prix de vente, lorsque des familles obtiennent des bons d'achats des comités de bienfaisance.
- Approcher les clubs sociaux ou les Caisses populaires afin qu'ils offrent une aide financière aux écoles pour répondre aux besoins alimentaires des enfants.
- L'autonomie alimentaire passe par l'apprentissage des rudiments de la cuisine. Il serait intéressant d'établir des ponts entre les comptoirs alimentaires et les organismes qui font des cuisines collectives. Par exemple, les comptoirs alimentaires pourraient remettre des recettes pour maximiser l'utilisation des denrées qui y sont remises.
- La formule des cuisines collectives a fait ses preuves pour favoriser l'autonomie alimentaire des familles à faible revenu, tout en contribuant à la socialisation des parents. Réflexion sur les stratégies à prendre pour rejoindre un plus grand nombre de familles, ainsi que pour modifier les préjugés défavorables qui persistent, dans la population.
- Informer et accompagner (au besoin) les personnes qui aimeraient faire des cuisines collectives avec leurs amies dans leur propre maison.
- Réflexion sur la pertinence d'entreprendre les démarches nécessaires à la mise en place d'un groupe d'achats alimentaires dans la MRC (en tenant compte des recommandations du rapport produit à l'automne 2005).

AMEUBLEMENT ET HABILLEMENT

FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- On retrouve des comptoirs vestimentaires dans cinq municipalités du territoire. Un nouveau vestiaire s'est développé à St-François-du-Lac pour combler le vide laissé par l'Accueil St-François, mais il est éloigné du village.
- Les travailleurs ont difficilement accès aux comptoirs vestimentaires qui ne sont ouverts que le jour.
- Le CAB de Nicolet dispose de l'espace nécessaire pour recueillir les meubles en bon état. Le manque de transport semble constituer le principal problème pour répondre au besoin de meubles et d'électro-ménagers usagés.
- Manque de ressources offrant tout le matériel nécessaire (à prix abordable!) lors de la naissance d'un enfant (siège d'auto, bassinet, poussette, couches, lait maternisé, etc). Les sièges d'auto conformes aux normes de sécurité sont difficiles à trouver.

PISTES D'ACTION :

- Devant la difficulté d'assurer la rentabilité et la viabilité d'une ressourcerie en milieu rural, identifier les actions permettant de résoudre le problème du transport des meubles usagés.
- Ouvrir les comptoirs vestimentaires un soir par semaine, pour rejoindre les travailleurs. Veiller à assurer une relève, à moyen et long terme, dans les comptoirs opérés par des bénévoles (ex : plateau de travail pour l'insertion socioprofessionnelle).
- Réflexion sur les actions à prendre pour mieux répondre aux nombreux besoins des familles à faible revenu, lors de la naissance d'un enfant.
- Sensibiliser les parents à l'importance de se procurer un siège d'auto neuf plutôt qu'usagé, car il est difficile d'en vérifier la sécurité.
- À l'approche de Noël, effectuer une cueillette de jouets, de livres ou d'articles sportifs (patins, traîneau, etc.) qui pourront être offerts avec les Paniers de Noël. Solliciter la participation des adolescents pour la distribution des jouets.

GARDE RÉGULIÈRE ET DE RÉPIT (0-5 ANS)

FORCES ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE

- Les CPE du territoire semblent en mesure de répondre aux besoins de garde à temps complet. De plus, on retrouve des installations et/ou des services de garde en milieu familial dans toutes les municipalités du territoire. Toutefois, la principale difficulté pour les familles demeure l'accès à des places à demi-temps, surtout en milieu familial.
- Depuis quelques années, le comité services de garde de la CDC s'efforce de répondre aux besoins de garde des parents, notamment avec la publication d'une liste de gardiennes. Ce comité souhaite se pencher prochainement sur les possibilités d'implanter une halte-garderie à Nicolet, pour répondre aux besoins de garde ponctuelle.
- Les familles ont besoin de répit, mais elles manquent d'argent pour payer une gardienne à domicile le soir ou les fins de semaine. Le CSSS peut défrayer le coût de la garde de répit pour les familles en difficulté, mais les besoins à combler sont nombreux.
- Les travailleurs saisonniers ou ayant des horaires atypiques ont plus de difficulté à trouver des gardiennes le soir ou la fin de semaine. Le coût de la garde à domicile est beaucoup plus élevé que la garde en CPE. Peu de responsables de garde en milieu familial sont intéressés à offrir la garde le soir et les fins de semaine.

PISTES D'ACTION :

- Réflexion commune (comité services de garde, CPE, RSG en milieu familial) sur les actions à prendre pour mieux répondre aux besoins de garde occasionnelle ou à demi-temps (à Nicolet et en milieu rural), ainsi que sur les besoins de garde atypique.
- Accroître la collaboration entre les CPE et le CSSS dans le but de réduire les coûts associés à la garde de répit de fin de semaine.
- De plus en plus de familles font face à des besoins de garde pour un parent âgé ou une personne en perte d'autonomie. Offrir une formation adaptée au gardiennage des personnes âgées ou en perte d'autonomie et diffuser une liste de gardiennes (formule semblable à celle développée pour la garde des enfants de 0-12 ans).

GARDE SCOLAIRE ET GARDE ESTIVALE (5-12 ANS)

FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Les services de garde en milieu scolaire ne sont pas présents dans toutes les écoles du territoire. La pérennité des services de garde existants pourrait être compromise, en raison des baisses conjuguées de clientèles et de subventions gouvernementales.
- Depuis l'été 2005, une coordonnatrice a été embauchée pour aider les municipalités des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska à implanter des camps de jour. Le contrat de cette coordonnatrice se terminera à la fin de l'été 2007, dans la MRC Nicolet-Yamaska. Cette MRC demeure, toutefois, la moins développée du Centre-du-Québec en matière de camps de jour. Il reste des besoins à combler à La Visitation, Ste-Monique et Grand St-Esprit, ainsi que dans la région de St-Léonard.
- En raison des coupures budgétaires, les frais d'inscription aux camps de jour pourraient augmenter en 2007. Les frais d'inscription élevés constituent, justement, la principale contrainte qui limite la participation des familles à faible revenu à ces camps.

PISTES D'ACTION :

- Sensibiliser les élus à l'importance d'avoir un camp de jour pour répondre aux besoins de garde des parents travailleurs. Développer un camp de jour conjoint pour les municipalités de Ste-Monique, La Visitation et Grand St-Esprit, ainsi qu'un camp de jour à St-Léonard pour accueillir les enfants des villages avoisinants.
- Encourager les responsables des camps de jour à aller au devant des familles en situation de pauvreté (à partir de la liste des Paniers de Noël, par exemple) en leur proposant une aide financière pour l'inscription de leurs enfants (ententes possibles avec le CSSS, les clubs sociaux du milieu ou la Fondation Canadian Tire).
- Favoriser l'accès des familles aux camps de jour par des tarifs familiaux avantageux.
- Évaluer les besoins de garde des parents travailleurs dans les écoles où il n'y a pas de services de garde, ainsi que les impacts de la fermeture des services de garde existants, sur les conditions de vie des familles (conciliation travail-famille).

FRAIS LIÉS À FRÉQUENTATION SCOLAIRE

FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Au cours des dernières années, le comité scolaire de la CDC a effectué plusieurs actions pour sensibiliser les écoles et la Commission Scolaire La Riveraine aux difficultés vécues par les familles à faible revenu. Pour l'année scolaire 2006-2007, la Commission Scolaire a fixé un montant maximal pour les frais de surveillance du midi, afin de réduire la facture des parents dans les petites écoles du territoire. De nombreuses familles ont cependant de la difficulté à payer les frais de surveillance du midi. Plusieurs écoles sont ouvertes à faire des arrangements avec les parents qui vivent une situation financière précaire, mais d'autres mettent davantage de pression (agence de recouvrement).
- L'aide financière pour les achats d'articles scolaires est offerte à Nicolet (primaire seulement) et dans le Bas-St-François (primaire et secondaire). Ce type d'aide financière n'est pas offerte dans la région de St-Léonard.
- Au cours des dernières années, les opportunités de voyages à l'étranger se sont multipliées, dans les écoles secondaires du territoire. Ces activités impliquent des frais importants, que les familles à faible revenu parviennent difficilement à assumer.

PISTES D'ACTION :

- Sensibiliser les écoles à l'importance d'informer les parents en juin, des frais scolaires (articles scolaires et frais de surveillance du midi) qu'ils auront à déboursier lors de la rentrée, pour faciliter la planification financière.
- Informer davantage les parents des possibilités d'étaler les paiements pour la surveillance du midi, ainsi que sur l'utilisation de ce service de façon occasionnelle.
- Offrir l'aide financière pour les frais scolaires dans la région de St-Léonard d'Aston et offrir une aide pour les frais scolaires des élèves du secondaire, à Nicolet.
- Évaluer le besoin et l'intérêt des parents pour la mise en place de coops scolaires dans les écoles du territoire, car il s'agit d'une formule très appréciée des parents de Ste-Monique.

RÉUSSITE SCOLAIRE

FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- La proportion d'enfants de 4 ans qui participent au programme Passe-Partout est élevée (65%), et ceux-ci semblent s'intégrer plus facilement à la maternelle 5 ans.
- L'aide aux devoirs est offerte dans toutes les écoles du territoire, mais le nombre d'élèves rejoints est, somme toute, limité. Le manque de transport réduit la participation de certains enfants qui auraient bien besoin de cette aide.
- Les parents manquent de support pour accompagner leurs enfants dans les apprentissages scolaires, surtout lorsque ceux-ci ont des problèmes de comportements ou d'apprentissage. Les intervenants déplorent le manque de ressources professionnelles dans les écoles pour répondre aux besoins des enfants ayant des difficultés.
- On constate une augmentation marquée du nombre d'enfants référés pour des problèmes de langage dans la MRC Nicolet-Yamaska. Les ressources en orthophonie semblent insuffisantes pour répondre aux nombreux besoins.
- Un programme d'éveil à la lecture est offert aux enfants de 3-5 ans de la Ludolettre. Alpha-Nicolet réfléchit présentement aux actions à prendre pour prévenir l'analphabétisme familial. Des activités de stimulation à la lecture sont offertes de façon ponctuelle par certaines bibliothèques du territoire.

PISTES D'ACTION

- Réflexion dans les écoles sur les moyens de rejoindre un plus grand nombre de jeunes pour l'aide aux devoirs.
- Effectuer des activités parents-enfants en lien avec l'aide aux devoirs ou à l'éveil à la lecture pour les enfants de 3 à 8 ans (écoles, organismes en alphabétisation, bibliothèques). S'inspirer des actions développées dans la MRC de Drummond (comité éveil à la lecture et à l'écriture) pour rejoindre davantage les familles en milieu rural.
- Accroître la concertation entre les CPE, les écoles et le CSSS pour le dépistage précoce et le suivi professionnel aux enfants ayant des besoins particuliers, ainsi qu'à leurs parents.

INSERTION PROFESSIONNELLE

FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- L'offre de formations professionnelles sur le territoire est limitée (École d'agriculture et École commerciale), ce qui amène plusieurs jeunes (surtout les hommes) à quitter la MRC pour poursuivre une formation spécialisée répondant à leurs intérêts.
- La MRC est bien desservie en matière d'alphabétisation et d'éducation aux adultes.
- Plusieurs organismes se préoccupent de soutenir les personnes (selon leurs besoins) dans leur recherche d'emploi, mais ils sont essentiellement situés à Nicolet.
- Le développement du Transport Collectif facilite les déplacements des adultes vers les lieux de formation et de travail.
- L'accès à un service de garde demeure une condition essentielle pour le retour aux études ou sur le marché du travail des parents (en particulier des mères). Les CPE du territoire semblent en mesure de bien répondre aux besoins de garde à temps complet pour les enfants de 0-5 ans. Par ailleurs, les services de garde scolaire ne sont pas offerts dans toutes les écoles et la pérennité de ce service est compromise dans les petites écoles. De plus, l'offre de camps de jour estival pour les enfants de 5-12 ans n'est pas développée dans toutes les municipalités du territoire. Enfin, le coût de la garde à domicile est très élevée, pour les travailleurs qui ont un horaire atypique.
- La proximité des services de garde (scolaire et estivale) constitue un critère de plus en plus important dans le choix de la municipalité dans laquelle une jeune famille décide de s'installer.

PISTES D'ACTION

Voir les items Transport et Services de garde

SOUTIEN AU RÔLE PARENTAL

FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Le CSSS offre une variété d'activités gratuites aux parents d'enfants de 0-5 ans (OLO, Mère-Veille, PSJP, YAPP, stimulation précoce, orthophonie, etc.). Toutefois, l'offre de programmes ou d'activités pour les parents ayant des enfants de 6-11 ans est nettement moins développée.
- L'isolement des mères constitue un des principaux besoins exprimés par les intervenants et par les familles consultés. Le projet Mère-Veille est très apprécié des participantes, puisqu'il favorise la socialisation des mères ayant des enfants de âgés de moins de 5 ans. De plus, il est important de noter que les participantes à Mère-Veille ont plus souvent recours aux services offerts par les organismes du territoire, que les non-participantes. Toutefois, le nombre de places est limité, et ce programme est méconnu des mères qui sont arrivées dans la MRC après la naissance de leurs enfants.
- Trois organismes communautaires sont destinés aux familles sur le territoire (St-Célestin, St-Léonard et Pierreville). À Nicolet, c'est principalement le CSSS qui répond aux besoins des familles (en collaboration avec le RDDDS et la Collective des femmes, pour Mère-Veille), car il n'y a pas d'organisme communautaire destiné aux familles.
- Peu d'activités pères-enfants et intergénérationnelles sont offertes sur le territoire.
- Les familles recomposées vivent des réalités psychosociales et financières différentes des familles traditionnelles. On constate que ces familles sont de plus en plus nombreuses sur le territoire, et que certaines comptent un nombre élevé d'enfants.

SOUTIEN AU RÔLE PARENTAL

PISTES D'ACTION :

- Prolonger le programme Mère-Veille jusqu'à la fin de la 1^{ère} année, pour faciliter la transition lors de l'entrée à l'école et pour l'aide aux devoirs des enfants.
- Offrir un suivi (ex : 3 rencontres par année) aux mères qui ne sont plus éligibles au projet Mère-Veille, en raison de l'âge des enfants, afin de maintenir le réseau social.
- Réflexion du CSSS et de ses partenaires pour identifier les actions susceptibles de venir en aide aux parents ayant des enfants de 6-11 ans, notamment au niveau de la discipline et de la résolution de conflits.
- Proposer des activités père-enfants pour favoriser le développement des compétences parentales chez les pères (ex : Papa pour la vie).
- Favoriser les activités intergénérationnelles à la garderie, à l'école, dans org. commun.
- Sensibiliser les différentes organisations du territoire (écoles, municipalités, garderies, org. comm., etc) aux réalités et aux besoins particuliers des familles recomposées.
- Réflexion sur la pertinence de développer un organisme spécifiquement destiné aux familles à Nicolet.
- Réflexion sur les actions à prendre pour réduire l'isolement des mères (en tenant compte des problèmes de transport et de gardiennage).

LES LOISIRS

FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Le manque d'accès au loisir, en raison du coût élevé des activités, constitue le besoin le plus souvent exprimé par les familles consultées. Le CSSS et certains clubs sociaux peuvent défrayer les coûts d'inscription pour les familles à faible revenu.
- En milieu rural, l'offre de loisir dépend beaucoup du dynamisme des bénévoles. Les activités sont davantage offertes l'été et sont surtout sportives (peu de diversité).
- Grâce à ses nombreuses infrastructures, Nicolet peut offrir une gamme variée d'activités, tout au long de l'année. Le coût élevé des activités limite l'accès pour plusieurs familles.
- Les activités de loisir abordables sont souvent mises en place par des comités de bénévoles (ex : fêtes familiales). Or, le désengagement des bénévoles et l'effritement du tissu social pourraient entraîner une baisse de ces activités communautaires.
- À travers les plans d'actions de la politique familiale ou le Pacte rural, plusieurs municipalités se préoccupent d'offrir des activités ou des équipements aux familles.
- Le manque de transport et les préjugés limitent l'accès aux Maisons de Jeunes.

PISTES D'ACTION

- Embauche d'un travailleur en loisir pour soutenir les comités bénévoles en milieu rural.
- Accroître les concertations scolaires-municipales, afin d'offrir des activités pour les enfants ou les familles à faible coût, dans les écoles primaires.
- Accroître la diffusion des activités de loisir (régulières ou ponctuelles) offertes sur le territoire et à proximité de la MRC, car on constate une méconnaissance des ressources.
- Organiser une sortie estivale et une sortie hivernale destinées aux familles de l'ensemble de la MRC (tarif abordable pour les familles nombreuses).
- Offrir du cinéma pour les familles dans les écoles secondaires.
- Réflexion sur les contraintes qui limitent l'accès des adolescents aux Maisons de jeunes (préjugés, transport, etc) et sur les actions à poser pour rejoindre davantage les 12-17 ans.
- Sensibiliser les municipalités à l'importance de faire de la place aux adolescents.

LA SANTÉ

FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Les points de services du CSSS à Pierreville et St-Léonard facilitent l'accès aux soins de santé des personnes qui habitent en milieu rural.
- Manque de ressources pour répondre aux nombreux besoins en orthophonie.
- Les ressources du territoire semblent avoir de la difficulté à répondre aux besoins des personnes qui vivent des problématiques multiples (ex: consommation de drogues ET santé mentale).
- Plusieurs organismes oeuvrent sur le territoire pour venir en aide aux personnes aux prises avec des problèmes de dépendance et font de la prévention dans les écoles.
- Les travailleurs à faible revenu ont de la difficulté à défrayer les coûts des soins dentaires.
- La problématique entourant la culture du cannabis engendre des conséquences négatives sur la santé des individus et sur le tissu social des collectivités du Bas-St-François. Un comité de lutte au cannabis a été mis en place pour agir sur cette problématique multiple et complexe.

PISTES D'ACTION :

- Poursuivre les réflexions et les actions collectives (acteurs municipaux, économiques, scolaires et sociaux) pour réduire les conséquences négatives liées à la culture du cannabis, dans les communautés du Bas-St-François.
- Embauche d'un travailleur qui serait présent dans les cours d'écoles de Pierreville et de St-François-du-Lac pour être à l'écoute des enfants (personne neutre qui n'agirait pas comme délateur auprès des policiers).
- Correspondance dans les écoles entre les enfants et les personnes âgées. Activités inter-générationnelles pour favoriser la création de liens entre les enfants et les grands-parents.
- Accroître l'information aux parents sur les soins couverts par l'assurance-maladie (dentaires, examen de la vue) et sensibiliser les familles à l'importance des soins préventifs, pour éviter des factures élevées chez le dentiste.

CONNAISSANCE DES RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT
DANS LES DÉMARCHES

FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Les intervenants constatent l'arrivée de plusieurs nouvelles familles sur le territoire. Certaines familles ont un réseau de social limité et ne connaissent pas les ressources.
- De plus en plus de municipalités se préoccupent de l'accueil des nouveaux arrivants par des bulletins ou des pochettes de bienvenue. Toutefois, la majorité des personnes rejointes sont des propriétaires d'habitation.
- Un répertoire des ressources de lutte à la pauvreté est disponible (sur le site Internet de la MRC), mais il s'adresse davantage aux intervenants qu'à la population.
- Le CSSS demeure la principale porte d'entrée pour connaître les ressources du territoire.
- Les personnes peu scolarisées ont souvent besoin d'être accompagnées pour effectuer des démarches ou pour obtenir de l'aide (téléphone, formulaire à compléter, etc). Plusieurs organismes se préoccupent de l'accompagnement des personnes, mais les ressources humaines manquent parfois, pour répondre à ce besoin.

PISTES D'ACTION

- Réalisation d'un bottin des ressources familles de la MRC simple et facile à consulter. (Voir le bottin des ressources familles produit par le CSSS de Drummond).
- Continuer à assurer la mise à jour du répertoire des ressources de lutte à la pauvreté, qui est en ligne sur le site de la MRC.
- Accueil des nouveaux arrivants : inviter les nouvelles familles lors des fêtes familiales, remettre la liste des gardienNEs, s'efforcer de rejoindre aussi les locataires.
- Répertoire et diffuser les différents programmes gouvernementaux auxquels l'ensemble de la population et/ou les personnes défavorisées pourraient avoir droit (RAMQ, Société habitation du Qc, etc.).
- Utiliser la radio communautaire pour faire la promotion des ressources du territoire et des différents programmes gouvernementaux.

AIDE FINANCIÈRE

FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- En dépit d'une situation financière précaire, plusieurs familles parviennent à s'organiser pour répondre aux besoins de base (bonne planification budgétaire et utilisation des ressources du territoire). Elles n'ont cependant pas les ressources nécessaires pour faire face aux imprévus. D'autres familles sont très désorganisées au niveau financier, ce qui les rend plus vulnérables à l'endettement. Le CIBES (ACEF) de Trois-Rivières peut offrir des ateliers sur planification budgétaire dans les organismes du territoire.
- Des comités de bienfaisance offrent du dépannage alimentaire (bons d'achats d'épicerie et/ou paniers de Noël et/ou aide financière) dans la plupart des municipalités de la MRC, mais ils disposent d'un budget très limité. Ces comités sont souvent méconnus ou mal connus de la population et des intervenants, et plusieurs familles craignent d'être jugées en allant leur demander de l'aide financière.
- Les liens semblent peu développés entre les comités de bienfaisance, le CSSS et les organismes communautaires.

PISTES D'ACTION

- Accroître le partenariat entre le CSSS et les comités de bienfaisance (ou les curés) pour la référence des personnes qui vivent des situations de pauvreté, en milieu rural.
- Tout en s'assurant du respect des personnes, aller davantage au devant des familles en situation de pauvreté pour leur proposer une aide financière ou matérielle (articles scolaires, inscription au terrain de jeux, Paniers de Noël, etc.)
- Offrir des activités de planification budgétaire (Je pars en appartement) dans les écoles secondaires et dans les organismes qui travaillent auprès des jeunes adultes ou des familles.
- Outiller davantage les intervenants qui travaillent auprès des familles en situation de pauvreté relativement à la planification budgétaire et aux pièges du crédit. Porter une attention particulière aux familles recomposées, dont la situation financière est souvent plus complexe et précaire que celle des familles traditionnelles.

CONCLUSION

Après avoir constaté que la MRC Nicolet-Yamaska était l'une des plus défavorisée au niveau socioéconomique de la région Centre-du-Québec, les membres du carrefour Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD ont choisi de concentrer leurs travaux autour de la problématique de la pauvreté des familles.

À partir d'entrevues réalisées auprès d'intervenants et de familles, il fut possible de dégager un portrait des différents besoins des familles à faible revenu du territoire. Cette recherche a également permis de répertorier les nombreuses ressources destinées aux familles, dans la MRC Nicolet-Yamaska.

Le faible nombre de familles consultées (34) constitue une limite de cette étude. Tout en considérant les besoins exprimés par les trente-quatre familles consultées, les pistes d'action proposées ont aussi tenu compte de la vision plus globale des intervenants, qui côtoient un grand nombre de familles en situation de pauvreté, sur le territoire de la MRC Nicolet-Yamaska.

L'analyse des forces et des faiblesses du milieu permet de constater que plusieurs actions sont déjà entreprises, par les acteurs du milieu, afin d'améliorer les conditions de vie des familles à faible revenu. Les entrevues avec les familles révèlent, cependant, qu'il reste encore plusieurs besoins à combler, notamment au niveau de la réponse aux besoins de base des familles (logement, alimentation, habillement), de l'accès aux activités loisirs, des services de garde à demi-temps, de l'accès au Transport Collectif, de l'aide matérielle lors de l'arrivée d'un enfant, ainsi que des frais engendrés par la fréquentation scolaire.

Différentes pistes d'action ont été proposées par les membres du comité « Familles et pauvreté », par les familles et les intervenants interrogés, afin de mieux répondre aux besoins exprimés. Il reviendra maintenant au Carrefour du développement Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD de stimuler la réflexion et les actions, chez les partenaires concernés par la problématique de la pauvreté des familles, dans la MRC Nicolet-Yamaska.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Actes du colloque Action-Pauvreté, tenu à Nicolet en 2002.

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC (2006). *L'état de santé de la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec : Un portrait sociosanitaire sommaire*, 7 p.

ALLIE, S. (en collaboration avec le chantier familles et pauvreté) (2004) *La pauvreté des familles sur le territoire de la MRC de Drummond : enjeux locaux et pistes d'action*.

ALLIE, S., Y. PEPIN. *Le phénomène de la pauvreté des familles dans la MRC de Drummond*, 26 p.

BEAULÉ, G. (2004). *Besoins, réalités et valeurs des familles à faible revenu ayant des enfants de 0 à 10 ans dans la MRC Abitibi*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 168 p.

BOISVERT, R., Y. PEPIN (2004). *Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : une analyse écologique (phaseII)*, Agence de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 89 p.

CENTRE DE SANTÉ NICOLET-YAMASKA *Plan d'action local de santé publique Nicolet-Yamaska 2004-2007, Section 17 : Inventaire des données démographiques et sociosanitaires*.

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE BÉCANCOUR-NICOLET-YAMASKA (2005) *Inventaire des données démographiques et sociosanitaires Pour l'élaboration du projet clinique du réseau local de santé et de services sociaux de Bécancour-Nicolet-Yamaska*.

CENTRE D'INTERVENTION BUDGÉTAIRE ET SOCIALE DE LA MAURICIE (2006) *Le surendettement : fracture individuelle et sociale*, Trois-Rivières, 147 p.

CODERRE, R., A. LECLERC (2005). *Enquête sur la santé et le bien-être des jeunes du secondaire en Mauricie et au Centre-du-Québec*, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 94 p.

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC (2002). *Le développement social et les problématiques du tissu social et de la famille*, 51 p.

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC (2003). *Portrait du Centre-du-Québec*, 29 p.

COMITÉ RÉGIONAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL CENTRE-DU-QUÉBEC .
Le carrefour des défis, pour une région à dimension humaine, 42 p.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2004). *Les conditions de vie des femmes dans le Centre-du-Québec : mise à jour 2004*, Québec, 80 p.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-DU-QUÉBEC (2001). *Consultation régionale sur la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté; Rapport final région Centre-du-Québec*, 51 p.

CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL CENTRE-DU-QUÉBEC ET EMPLOI QUÉBEC CENTRE-DU-QUÉBEC (2004). *Document préparatoire à la consultation publique, portrait de la MRC Nicolet-Yamaska*.

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE (2002). *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, Québec, Institut national de la santé publique, 46 p.

LEQUIN, M., G. PRONOVOST et M.-C. LAPOINTE (2002). *L'exode des jeunes dans la MRC de Bécancour et la MRC Nicolet-Yamaska*. Université du Québec à Trois-Rivières, 173 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2002). *La volonté d'agir, la force de réussir : stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Québec, Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DES RÉGIONS (2001). *Secteur d'activité : Le développement social*, Gouvernement du Québec, Direction régionale du Centre-du-Québec, 28 p.

PAQUET, G. (2005) *Partir au bas de l'échelle : des pistes pour atteindre l'égalité sociale en matière de santé*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 152 p.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2005). *Profil statistique de l'habitation - Centre-du-Québec*, 78 p.

Sous la direction de M. TREMBLAY, P.-A. TREMBLAY et S.TREMBLAY (2006). *Le développement social. Un enjeu pour l'économie sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 358 p.

Sites Internet consultés

www.agencesss04.qc.ca/

www.stat.gouv.qc.ca/

www.inspq.qc.ca/developpementsocial/

www.centre-du-quebec.qc.ca

[/www.statcan.ca/](http://www.statcan.ca/)

www.ccsd.ca/

ANNEXE

Entrevues effectuées pour dresser le portrait des besoins des familles et l'inventaire des ressources destinées aux familles

Aide alimentaire et dépannage financier :

Ressource d'aide alimentaire de Nicolet

Centre d'entraide de Pierreville

Collective des femmes de Nicolet

Centre d'entraide bénévole de Nicolet

Centre d'action bénévole du Lac-St-Pierre

Comités de bienfaisance présents sur le territoire : Ste-Monique, Baie-du-Febvre, Ste-Eulalie, Ste-Perpétue, St-Elphège, Pierreville, Aston-Jonction, La Visitation et St-Léonard d'Aston.

Comptoirs vestimentaires :

L'accueil St-François

La penderie Nicolet

La commode de St-Wenceslas

Hébergement :

Les OMH Nicolet, Ste-Monique et Pierreville

Coop Le Marquis

Maison La Nacelle (pour femmes victimes de violence conjugale)

Éducation, alphabétisation

Commission scolaire La Riveraire (Éducation des adultes et Passe-Partout)

Secrétariat ou direction des 12 écoles primaires

Alpha-Nicolet

Ludolettre

Services de garde :

CPE Gripette

CPE La p'tite école

CPE Mon autre maison

CPE Aw8ssissak

Ateliers éducatifs Préface

Services de garde en milieu scolaire (St-Célestin et Baie-du-Febvre)

Responsable de l'implantation des camps de jour dans la MRC

Soutien au rôle parental et accompagnement :

Le lien Maison de la famille

Ludolettre

Maison familiale d'entraide St-Célestin

RDDS (Mère-Veille)

Centre de santé et de services sociaux Bécancour-Nicolet-Yamaska

Insertion professionnelle et assistance-emploi

Centre local d'emploi

Carrefour Jeunesse Emploi

Transport :

Transports collectifs MRC Nicolet-Yamaska

Loisirs :

Maison des jeunes L'eau-vent

Maison des jeunes du Bas-St-François

Services des Loisir de Nicolet

Les municipalités et/ou les comités de loisir de la MRC Nicolet-Yamaska

Le comité famille de la MRC

Toxicomanie :

Agence de Santé services sociaux de la Mauricie et du C-DQ (Comité de lutte au cannabis)

La Relance

Centretien

Justice et médiation scolaire :

O.J.A. Départ-Jeunesse

ANNEXE

Tableaux 1 à 5